

Rapport d'activité 2017

Agence
du Service
Civique

1. L'Agence du Service Civique

- 06 Qui sommes-nous ?
- 08 En chiffres
- 10 Organisation
- 11 Partenaires & instances de gouvernance
- 12 Les temps forts

2. Le Service Civique

- 16 Le Service Civique : première politique d'engagement en Europe
- 35 Une institution reconnue par la société
- 42 Renforcer sa performance globale
- 50 L'Agence
- 52 Présence des volontaires dans le monde
- 53 Le mot du Président

3. Erasmus+ France Jeunesse & Sport

- 56 Les volets Jeunesse et Sport et leur mise en œuvre en France
- 60 Bilan global du volet Jeunesse en 2017
- 70 SALTO-YOUTH EuroMed & Bonnes pratiques
- 72 Le volet Sport en 2017



Ludovic Abiven

Directeur Général de
l'Agence du Service Civique

Édito

L'Agence du Service Civique est un formidable poste d'observation de la jeunesse. Les premiers mots qui me viennent à l'esprit sont ceux de confiance, reconnaissance et satisfaction.

Confiance dans l'élan d'une jeunesse qui a envie d'être utile et qui fait du Service Civique et du programme Erasmus+ un levier de son émancipation. S'il faut être confiant, il ne faut cependant pas être naïf : l'emploi est sa préoccupation première, reconnaissons cependant que l'engagement et la mobilité en Europe constitue un point de passage dans le parcours de vie vers l'emploi, réjouissons-nous aussi que le Service Civique constitue un moyen de répondre à une exigence de cohésion nationale.

Reconnaissance vis-à-vis de mes collaborateurs puisque l'Agence est avant tout une communauté humaine composée de 85 femmes et hommes reconnus pour l'excellence de leur expertise sur des questions de mobilité européenne et de développement ou de valorisation du Service Civique. C'est aussi un lieu d'épanouissement professionnel ouvert aux nouveaux talents qui rejoignent l'Agence, celle-ci reste attentive aux souhaits des collaborateurs qui la composent. Je saisis cette occasion pour remercier chaleureusement celles et ceux qui ont choisi une nouvelle perspective professionnelle, dans l'intégralité des cas, dans le cadre d'une promotion.


Satisfaction de diriger une Agence en prise directe sur le monde et la jeunesse dans ses aspirations les plus diverses. C'est en effet une satisfaction sincère de conduire une Agence qui présente des résultats à la hauteur de la confiance que nous accordent nos partenaires en particulier les 11000 organismes d'accueil agréés y compris des ministères. Et quels résultats !

En 2017, l'Agence a en effet permis à 145 000 jeunes français et européens de se réaliser personnellement dans leur projet d'engagement ou de mobilité en Europe dans près de 30 pays. Ils ont en moyenne 20 ans et, déjà, s'esquisse le monde de demain tel qu'ils l'imaginent dans leurs rêves : à leurs yeux, l'Europe est une évidence et le pouvoir de « faire » pour une cause d'intérêt général vaut toutes les ambitions du monde ! Par la rencontre de réalités sociales diverses, les volontaires changent leur regard sur la société, vérifient leur pouvoir d'être utile et refusent toute résignation face à l'avenir.

Indiscutablement, ainsi, ils façonnent le monde.



**L'AGENCE
DU SERVICE
CIVIQUE**

- 
- 06 **Qui sommes-nous ?**
 - 08 **En chiffres**
 - 10 **Organisation**
 - 11 **Partenaires & instances
de gouvernance**
 - 12 **Les temps forts**



Qui sommes-nous ?

**Depuis le 1^{er} janvier 2016,
l'Agence du Service Civique (ASC) c'est :**

- ◆ un groupement d'intérêt public (GIP) créé par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique et aujourd'hui composé de l'État et de France Volontaires
- ◆ un opérateur renové en 2016 à l'issue de la réorganisation avec l'Institut national jeunesse et éducation populaire (INJEP), concrétisée par la loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015
- ◆ l'agence nationale française pour la mise en œuvre du volet Jeunesse du programme Erasmus+, dont la désignation a été acceptée par la commission européenne le 17 mai 2016. Elle intègre le centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed & Bonnes pratiques
- ◆ la structure qui, au nom de l'État, met en œuvre l'engagement de Service Civique
- ◆ le point national d'information pour le sport, relais national du volet « Sport » du programme Erasmus+

LE SERVICE CIVIQUE

a été créé par la loi du 10 mars 2010 pour remplacer le Service Civil, lui-même conçu en 2006 dans l'optique de remplacer le service militaire, suspendu en 1996.

Inscrit dans le code du service national, le Service Civique vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres.

Levier pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également la mise en œuvre des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires réalisent en France ou à l'étranger. Ils réalisent leurs missions dans des organismes sans but lucratif, des services de l'État, des collectivités, des sociétés auxquelles le ministère de la Culture a délivré un label, des organismes HLM. Le code du service national prévoit les 9 missions que doit mettre en œuvre l'Agence du Service Civique au titre du Service Civique.

Les orientations stratégiques de l'Agence pour les deux années à venir

- ◆ Dans un contexte de montée en charge, faire de la qualité des missions une priorité de la communauté du Service Civique.
- ◆ Faire du Service Civique une institution reconnue par l'ensemble des composantes de la société.
- ◆ Promouvoir toutes les démarches d'amélioration de la performance et d'évaluation de l'impact du Service Civique.

LE PROGRAMME ERASMUS+

constitue le principal levier d'action de l'Union européenne pour mettre en œuvre sa politique à destination de la jeunesse. Le volet « jeunesse », mis en œuvre par l'Agence s'appuie sur l'éducation non formelle¹ pour renforcer la capacité des jeunes à agir et à faire société.

La mobilité européenne, dans une logique d'apprentissage, la prise de parole face aux décideurs, les expériences collectives avec d'autres jeunes de l'Union européenne, l'acquisition de compétences, la formation des structures et professionnels qui travaillent avec eux constituent les leviers d'action de ce programme. En 2014, le programme européen « Jeunesse en action » pour l'éducation non formelle a été intégré dans le cadre plus large d'Erasmus+. Le centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed & Bonnes pratiques, contribue à cette mission.

¹ L'éducation non formelle peut avoir lieu aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements d'enseignement et s'adresser à des personnes de tous âges. Selon les pays, cet enseignement peut englober des programmes d'alphabétisation des adultes, d'éducation d'enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences sociales à la vie ordinaire, d'éducation à la santé, de compétences professionnelles et de culture générale.



Le travail de l'Agence se fonde sur un socle de valeurs commun, nourri par les valeurs partagées du personnel de l'Agence lui-même, les valeurs fondatrices du Service Civique et celles qui guident le programme Erasmus+.



Faire de la qualité des missions d'intérêt général une priorité

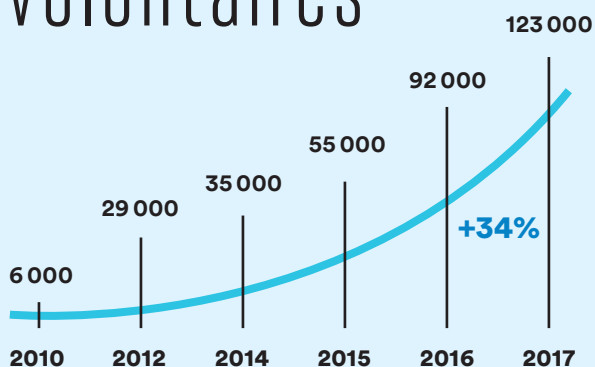


En chiffres

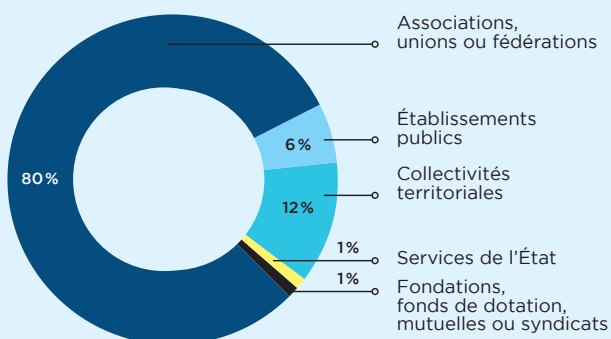
Service Civique

NOS RÉSULTATS

En 2017, le Service Civique a accueilli près de 125 000 volontaires



260 000
jeunes volontaires
depuis 2010



11 000 organismes agréés pour l'année 2017

LE SERVICE CIVIQUE ET LA SOCIÉTÉ

93%

des 16 ans et plus ont déjà entendu parler du Service Civique via :



MÉDIAS
dont internet,
médias traditionnels

63%



PROCHES
Familles, amis, professeurs
& éducateurs

53%



**JOURNÉE DÉFENSE
& CITOYENNETÉ**

33%

Les mots ou expressions associés au Service Civique

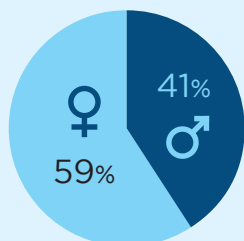
Jeunesse
Volontariat Engagement
Bénéfique Utile
Aide Responsabilité
Expérience Servir

Baromètre IFOP 2017 - Personnes âgées de 26 ans et plus ayant entendu parler du Service Civique.

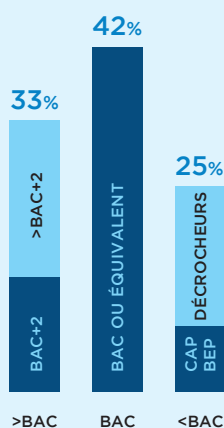
LES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

DONNÉES EN FLUX DE VOLONTAIRES AU 30.05.2018

**Âge
moyen :
21 ans**



**LES FEMMES PLUS
NOMBREUSES**



**NIVEAU
DE FORMATION**



45%
DEMANDEURS
D'EMPLOI



21%
INACTIFS



30%
ÉTUDIANTS



4%
SALARIÉS

**SITUATION DES VOLONTAIRES
À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE**

13% des volontaires issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)

2% des volontaires réalisent une mission à l'international

SATISFACTION DES VOLONTAIRES

87%
satisfaits de
leur mission

94%
recommanderaient
le Service Civique
à leur entourage

**Pour eux, le Service Civique
c'est avant tout :**

1. Un moyen d'acquérir une expérience professionnelle
2. Un temps de découvertes et de rencontres
3. L'occasion de faire un point sur sa vie
4. Un moyen de se sentir utile

Erasmus+ Jeunesse

TOTAL PROGRAMME E+

1129
PROJETS
DÉPOSÉS

599
PROJETS
SUBVENTIONNÉS

53%
DE TAUX
DE SUCCÈS

20 306
PARTICIPANTS
(FRANÇAIS ET EUROPÉENS)

4 999
JEUNES AYANT
MOINS D'OPPORTUNITÉS

25%
DE L'ENSEMBLE DES
PARTICIPANTS

17,2 M€
BUDGET TOTAL

Type de projets	Nombre	Montant (en €)
KA1 Mobilité des jeunes et travailleurs jeunesse	565	13,8 M
KA2 Partenariats stratégiques jeunesse	18	2,97 M
KA3 Rencontre entre jeunes et décideurs politiques - dialogue structuré	16	0,63 M

Source : E+Link/BO Report à la date du 31/12/2017.

IMPACT DU PROGRAMME SELON LES JEUNES

92% Satisfaction générale

93% Amélioration des compétences

67% Reconnaissance officielle

95% Compétences linguistiques

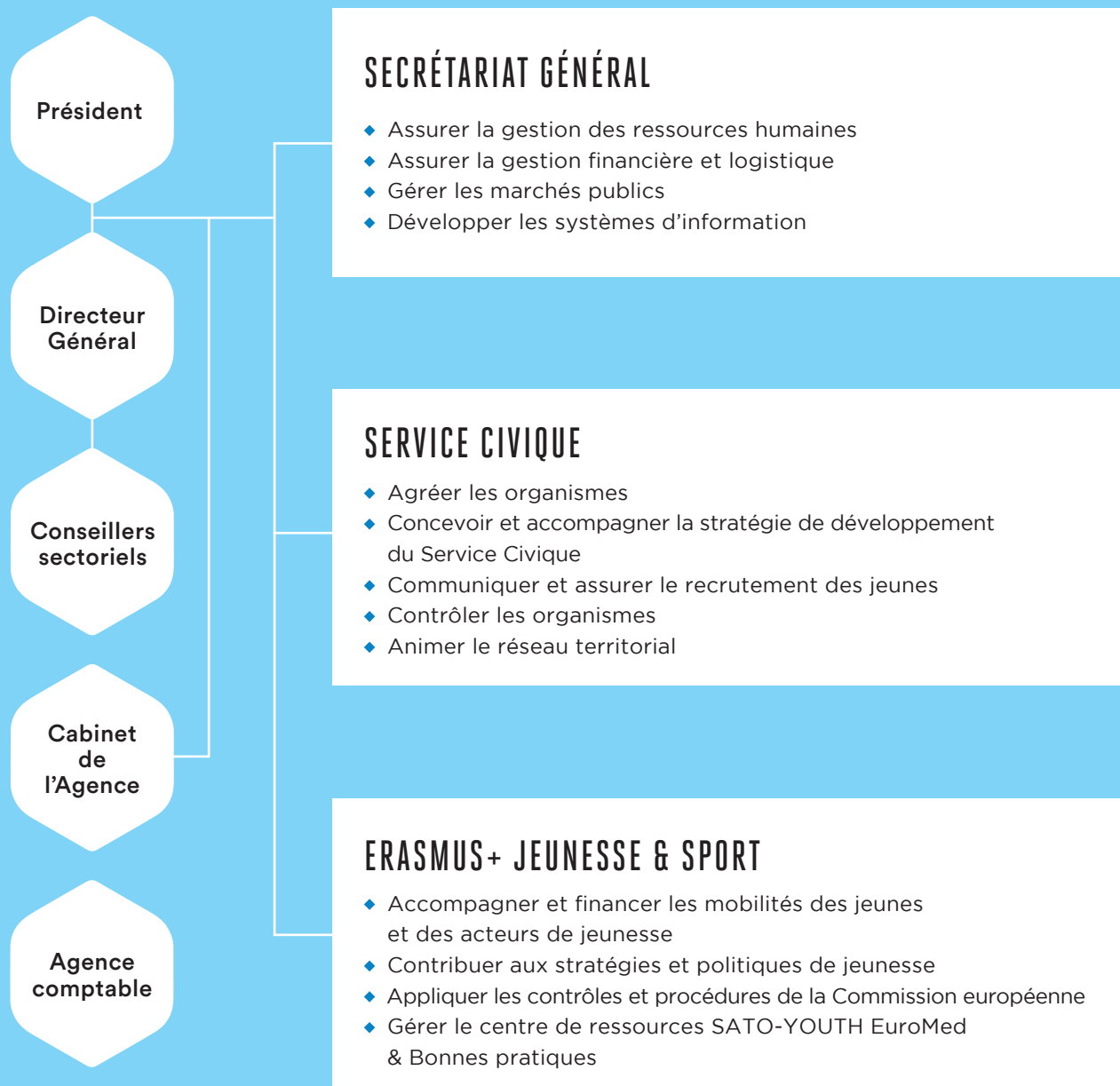
63% Employabilité

63% Participation des jeunes

Source : Dashboard à la date du 26 avril 2018: sur survey extrait des rapports des participants aux activités de mobilités depuis 2014.

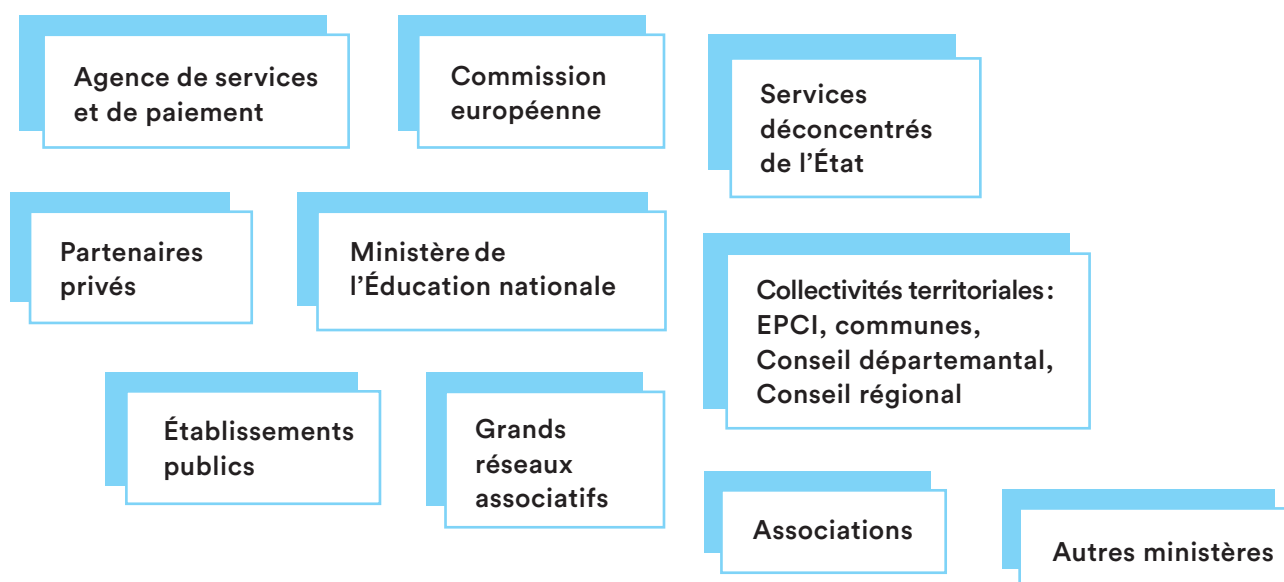
Organisation

L'organisation de l'Agence est articulée autour de 4 pôles : deux pilotant les politiques publiques mises en œuvre par l'Agence (Service Civique et Programme européen Erasmus+ Jeunesse & Sport), le secrétariat général et l'Agence Comptable.



Partenaires & instances de gouvernance

Les partenaires de l'Agence sont nombreux et se distinguent en trois catégories : le monde associatif, les services de l'État et collectivités territoriales et les partenariats spécifiques sur certaines thématiques.



Conseil d'administration

Il réunit les administrateurs du groupement d'intérêt public (GIP) – tutelles (ministère chargé de la Jeunesse et ministère chargé du Budget), personnalités qualifiées et représentants des services déconcentrés. Ses missions sont de prendre les décisions stratégiques et l'ensemble des délibérations administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence.

Comité stratégique du Service Civique

Il débat des grandes orientations stratégiques du Service Civique pour éclairer les décisions du conseil d'administration. Il réunit l'ensemble des parties prenantes du Service Civique (organismes agréés, volontaires, parlementaires, personnalités qualifiées, ministères et membres du Conseil d'Administration).

Comité national Erasmus+

Il réunit 2 fois par an l'ensemble des parties prenantes au programme Erasmus+ Jeunesse & Sport, à qui sont présentés l'état d'avancement du programme et les sujets d'intérêt général du programme.

Comité permanent Erasmus+

Il réunit 2 fois par an les deux agences nationales Erasmus+ (la nôtre et celle de Bordeaux pour l'éducation formelle) et leurs tutelles respectives. Sa mission est de suivre les travaux communs que les deux agences réalisent. Il permet également de partager les enjeux communs et d'échanger sur les bonnes pratiques des deux programmes.

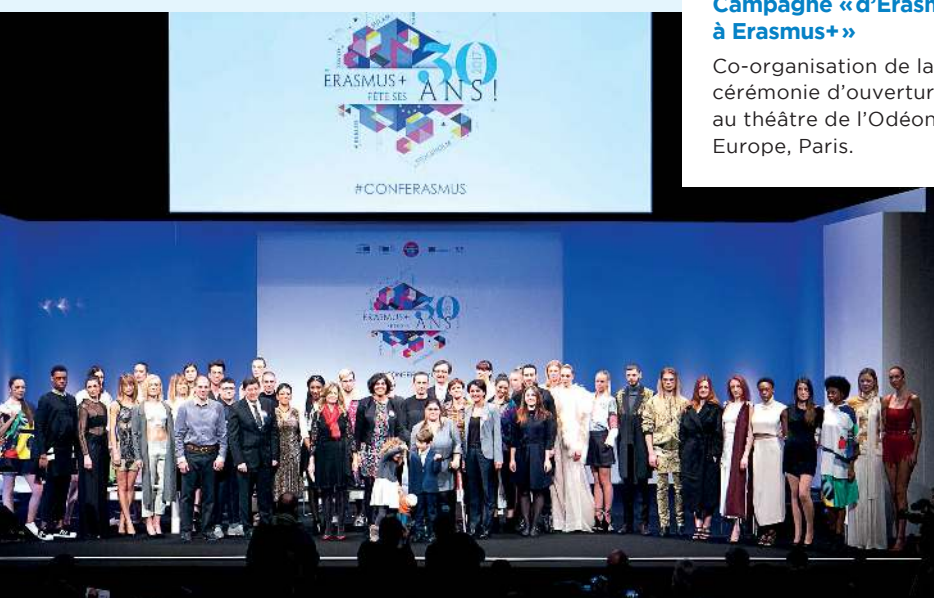
Les temps forts



09/01

Campagne «d'Erasmus à Erasmus+»

Co-organisation de la cérémonie d'ouverture au théâtre de l'Odéon Europe, Paris.



«Merci aux volontaires»

Un court-métrage destiné au grand public pour remercier ceux qui s'engagent chaque jour au service des autres. Ce film donne la parole à tous les bénéficiaires de l'action des jeunes volontaires engagés.

10/03

200 000^e volontaire

Le Service Civique a fêté ses 7 ans et a franchi le cap de 200 000 volontaires avec Bastien, qui a signé son contrat d'engagement le 20 février en présence de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.



23/06
> 25/06

Solidays

Le Service Civique partenaire pour la 4^e année consécutive au grand festival musical d'utilité publique : des dizaines d'associations engagées avec le Service Civique et une équipe de reporters volontaires pour animer les réseaux sociaux.





**27/07
> 18/08**

NRJ Summer Tour

Du 27 juillet au 18 août le Service Civique a participé à la tournée des plages de la radio NRJ pour présenter le dispositif aux vacanciers, jeunes et parents, grâce à des activités ludiques.



Séminaire de l'Agence du Service Civique

Cohésion d'équipe afin de se retrouver autour du thème de la jeunesse en présence de la ministre Laura Flessel.

07/11

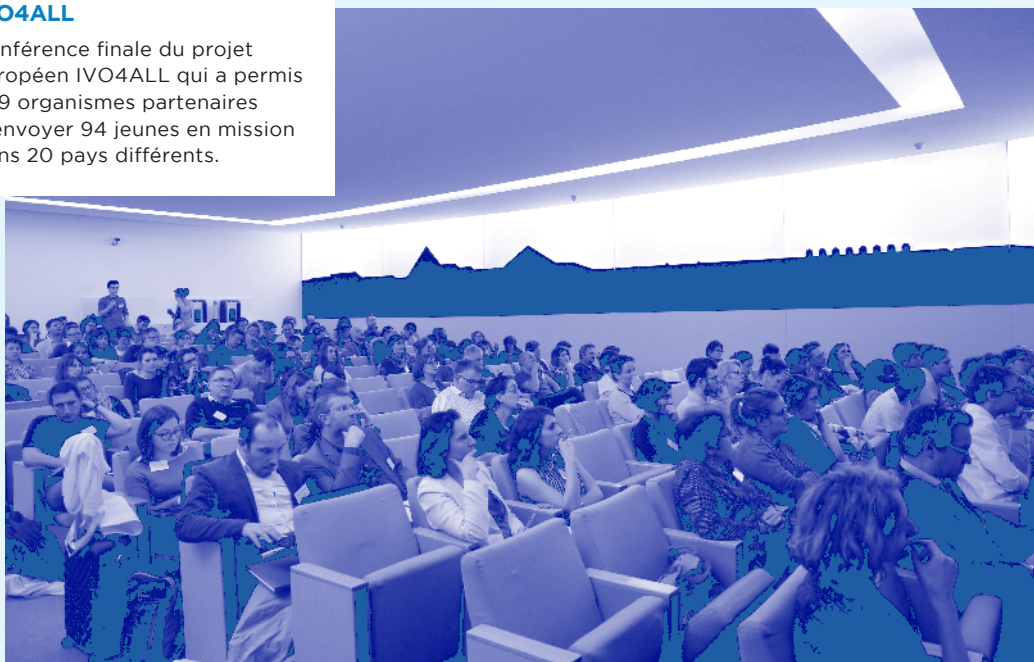


29/03

IVO4ALL

Conférence finale du projet européen IVO4ALL qui a permis à 19 organismes partenaires d'envoyer 94 jeunes en mission dans 20 pays différents.

12/01



Kit « Engagé pour le Service Civique »


Pour valoriser l'engagement des organismes d'accueil, création d'un kit de communication avec l'emblème d'un cœur, et la diffusion des 8 principes fondamentaux.

Toute l'année

Participation à plusieurs salons pour présenter les opportunités jeunesse Service Civique et Erasmus+ : forum national des associations, salon européen de l'éducation, etc.



**LE
SERVICE
CIVIQUE**

- 
- 16 Le Service Civique : première politique d'engagement en Europe**
 - 35 Une institution reconnue par la société**
 - 42 Renforcer sa performance globale**
 - 50 L'Agence**
 - 52 Présence des volontaires dans le monde**
 - 53 Le mot du Président**



Le Service Civique :

première politique d'engagement en Europe

Poursuivre le développement de l'offre de missions

La stratégie de développement des offres de missions

Pour poursuivre le développement de qualité et avancer vers la généralisation du Service Civique, plusieurs leviers ont été mobilisés :

- ◆ un meilleur accompagnement des organismes d'accueil
- ◆ l'intermédiation comme levier de développement qualitatif
- ◆ la poursuite de la mobilisation dans les secteurs stratégiques :
 - › collectivités territoriales
 - › médico-social
 - › hôpitaux.

La déclinaison de ces éléments a été précisée au niveau territorial dans une instruction adressée en janvier 2017 à tous les services déconcentrés.

Un meilleur accompagnement des organismes d'accueil

Début 2017, près de 8500 organismes étaient agréés, pour environ 83000 missions proposées, soit près de 10 volontaires en moyenne par organisme. La réalité est bien plus contrastée, puisque les 10 premiers organismes d'accueil concentrent 1/3 des missions proposées, et que 8000 d'entre eux accueillent moins de 10 volontaires (parmi lesquels 3100 en accueillent un seul).

En accompagnant au plus près l'ensemble de ces organismes, en levant avec eux les freins qui les empêchent d'accueillir plus de volontaires, une partie de l'effort de développement peut être portée par ces organismes grâce à un meilleur outillage et organisation interne.

Pour cela, l'Agence Service Civique a mis en place plusieurs types d'actions :

- ◆ la rénovation du marché d'accompagnement des organismes d'accueil (cf. point sur la qualité des missions)
- ◆ un appui à la communication avec le kit de valorisation du Service Civique (cf. communication)
- ◆ stabilisation de la doctrine sur le Service Civique pour favoriser le cadre d'accueil, notamment le statut et les droits des volontaires (accueil des volontaires étrangers, mise à plat du guide des volontaires...)

L'intermédiation comme levier de développement qualitatif

Les associations et, dans une certaine mesure, les organismes de droit public agréés, peuvent avoir l'autorisation de mettre à disposition des volontaires auprès d'un organisme tiers. Cette mesure permet à des associations et organismes publics qui ne disposent pas d'un agrément propre, d'accueillir des volontaires en Service Civique dans les mêmes conditions.

L'intermédiation est un levier de développement important qui permet :

- ◆ de rationaliser la charge administrative tant pour les organismes d'accueil que pour les services de l'Etat et l'Agence du Service Civique.



Les 10 premiers organismes d'accueil concentrent 1/3 des missions proposées



En effet, tout en permettant à des organismes d'accueillir un petit nombre de volontaires, elle permet d'optimiser les solutions de formations obligatoires

- ◆ la prospection de nouvelles missions via une entrée progressive des organismes d'accueil dans la culture du Service Civique. La bonne compréhension des 8 principes fondamentaux et la définition d'un projet d'accueil peut nécessiter du temps. L'intermédiation permet à des organismes de se faire accompagner dans la définition de leur projet d'accueil et dans le déploiement du Service Civique au sein de son organisme
- ◆ une mutualisation des moyens d'accompagnement afin d'offrir aux volontaires accueillis des temps de réflexion de qualité notamment dans le cadre de la formation civique et citoyenne (FCC) et du projet d'avenir





- ♦ une plus grande dimension partenariale des projets d'accueil. En effet, l'intermédiation permet de mobiliser plusieurs partenaires autour d'un même projet rendant l'expérience de Service Civique plus riche pour les volontaires avec un impact plus fort pour les bénéficiaires

Des lettres de mobilisation ont été adressées dès le premier trimestre 2017 aux grands réseaux d'intermédiation (Unis-Cité, Ligue de l'Enseignement et l'Union nationale des missions locales qui représentent les structures de l'offre d'intermédiation) afin de définir leur cadre d'intervention et les modalités de mobilisation de l'intermédiation à l'échelle territoriale, ainsi que l'importance du contrôle de la démarche qualité au sein des structures intermédiaires.

Cette mobilisation a abouti à la constitution d'un groupe de travail chargé de définir les premières lignes d'une charte de l'intermédiation ainsi que la nécessité de rénover les outils pour faciliter et harmoniser les pratiques.

En outre, cette démarche a permis de mieux articuler l'offre de ces réseaux à l'échelle des territoires et de bâtir des stratégies de déploiement communes dans certains territoires. A l'été 2017, il a été décidé de procéder à un bilan de l'intermédiation qui sera présenté à la fin du second semestre 2018.

La poursuite de la mobilisation dans les secteurs à fort potentiel de développement pour les collectivités territoriales

Les collectivités représentent un vivier de développement tant quantitatif que qualitatif puisqu'elles portent des politiques publiques au plus près des citoyens. C'est la raison pour laquelle leur mobilisation reste un enjeu prioritaire. Les communes, intercommunalités, conseils départementaux et conseils régionaux constituent autant d'organismes d'accueil potentiels aux missions variées en fonction des compétences des collectivités, de leur territoire d'intervention et de leur taille.

La montée en charge des collectivités suit la même courbe que la croissance globale du Service Civique en nombre d'organismes agréés : 1003 collectivités agréées en 2017, soit 9,1% des organismes d'accueil. Il s'agit majoritairement de communes (801), d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (94) et sans fiscalité propre (66), de conseils départementaux (38) et de conseils régionaux (4).

Pour autant, la proportion dans l'accueil des jeunes reste faible avec 5,9% des volontaires accueillis. La très grande majorité des collectivités agréées accueille 1 à 2 volontaires par an.



Julie BLANDIN

*Chargée de mission
Déléguée aux collectivités territoriales*

Les collectivités et leurs groupements se sont engagés très tôt dans l'accueil de volontaires de Service Civique. Ces acteurs publics disposent d'un gisement de missions d'intérêt général en relation directe avec les citoyennes et citoyens : des actions de solidarité en direction des publics âgés ou défavorisés déployées par des Conseils départementaux, au développement de l'accès au sport pour les publics éloignés ou à la progression de la participation habitante proposée par des communes, sans oublier la sensibilisation aux éco-gestes de la population et des acteurs d'un territoire portée par certaines intercommunalités. Les 9 thématiques prioritaires du Service Civique correspondent aux compétences d'intervention des collectivités. Ces dernières pourraient donc accroître leur engagement pour innover toujours plus ou démultiplier l'ampleur de leurs projets locaux. Avec la création d'un poste dédié aux collectivités au sein de l'Agence, nous souhaitons les accompagner au mieux dans cette montée en charge. L'occasion également de valoriser les bonnes pratiques en matière d'accueil de volontaires, mais aussi de soutien au Service Civique, tel que le mettent en œuvre certains Conseils régionaux.

En 2017 a été décidée la création d'un poste de chargé de mission dédié aux collectivités territoriales au sein du Pôle développement et ingénierie de l'Agence pour accroître l'implication des collectivités dans le déploiement du Service Civique.

Localement, différentes initiatives ont été mises en œuvre, par ou en lien avec les collectivités territoriales, à l'instar de l'appel à projets lancé par la région Occitanie auprès des structures d'éducation populaire afin de renforcer la formation et l'accompagnement des jeunes au cours de leurs missions de Service Civique. C'est également le cas de la subvention accordée par la région Hauts-de-France aux associations du territoire accueillant des volontaires en Service Civique si les missions proposées s'inscrivent dans au moins un des 4T (Tremplin vers la citoyenneté, accès au Travail, aux Transports, à un Toit), ou en lien avec la lutte contre l'illettrisme, la prise en compte des enjeux de ruralité ou d'intergénérationnel.

La poursuite de la mobilisation dans les secteurs à fort potentiel de développement : médico-social

En 2017, la collaboration avec les représentants de la Direction générale de la cohésion sociale et les grands réseaux associatifs qui avait démarré fin 2016 a permis d'aboutir à la création d'un guide pratique du Service Civique spécifique aux secteurs social et médico-social. Il précise les modalités d'accueil et cadre le périmètre d'action et d'interaction des volontaires avec les professionnels



L'AGENCE À LA RENCONTRE DES VOLONTAIRES LE 22 SEPTEMBRE 2017 (CULTURE AU QUAI)

et les usagers. Il permet à l'ensemble des grandes fédérations du secteur de diffuser auprès de leurs adhérents les grands principes du Service Civique et la possibilité pour les adhérents d'y recourir plus facilement. Par ailleurs, en mars 2017, un groupe de travail s'est réuni autour du programme MONALISA, programme de lutte contre l'isolement des personnes âgées, afin de définir et modéliser les conditions d'un déploiement plus massif de volontaires dans ce secteur.

Enfin, une circulaire a été adressée aux ARS afin qu'elles poursuivent

leur mobilisation des acteurs de santé et des EHPAD en particulier pour favoriser le déploiement du Service Civique dans ce secteur.

La poursuite de la mobilisation dans les secteurs à fort potentiel de développement : secteur hospitalier

En mai 2017, une convention de partenariat a été signée entre l'Agence du Service Civique et la Fédération Hospitalière de France (FHF) pour la mise en œuvre d'un programme de développement du Service dans les hôpitaux et les EHPAD publics. L'objectif était de développer de manière plus importante l'accueil de volontaires en Service Civique au sein des hôpitaux en faisant porter l'agrément et les démarches administratives par les fédérations régionales de la FHF. La part de volontaires accueillis en hôpital a progressé de 28% en 2017.



FOCUS PÔLE DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE

Mobilisation interministérielle

La volonté de l'Etat dès 2015 de permettre à chaque jeune qui en formule la demande d'accéder à un Service Civique, notamment dans le secteur public, a eu un impact très fort sur la dynamique d'accueil des volontaires en Service Civique dans les ministères.

L'Agence participe à la coordination et à la mobilisation des différents ministères et organismes à but non lucratif pour le développement d'offres de mission dans le secteur public.

Le développement important dans ce secteur est notamment le résultat du pilotage interministériel, qui a permis une acculturation du Service Civique dans le secteur public par l'intégration des volontaires dans les effectifs des ministères. Le Service Civique devenant, peu à peu, un élément des politiques publiques portées par ces derniers, comme en atteste notamment la réussite du déploiement du dispositif «Devoirs faits ».

Cette montée en charge est également le fruit des grands programmes ministériels sur lesquels ont pu s'appuyer les partenaires ministériels pour développer des missions porteuses de sens pour les volontaires en mission de Service Civique dans le secteur public.

Afin de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs des champs ministériels, l'Agence du Service Civique encourage particulièrement la transversalité dans ces grands programmes ministériels, à l'instar du **Protocole d'accord pour le développement du Service Civique dans l'enseignement supérieur du 9 octobre 2017** signé entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Education nationale,



Justine MESNARD

Chargée du développement du Service Civique dans le secteur public et les grands programmes ministériels

En 2017, ce sont près de 30 000 volontaires en Service Civique qui ont réalisé une mission d'intérêt général dans les champs ministériels. Chaque politique publique est ainsi amenée à être soutenue par des volontaires qui interviennent de plus en plus nombreux, distincts des activités exercées par les agents professionnels, les stagiaires et les bénévoles. Par exemple, le ministère de l'Education nationale a multiplié par deux son offre de missions de Service Civique en 2017 en proposant aux volontaires de participer à l'opération «Devoirs Faits». Afin de lutter contre les inégalités entre élèves, le dispositif a permis de proposer à ces derniers, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs. Les volontaires en Service Civique à l'Education nationale ont pu être mobilisés sur ce dispositif; ainsi, les collégiens ont pu bénéficier d'une partie du temps de mission des volontaires.

le Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées et l'Agence du Service Civique. Cette convention porte deux problématiques transversales, à savoir l'orientation active et la facilitation de l'inclusion des étudiants en situation de handicap.

Ces grands programmes ont permis de mobiliser tous les acteurs des champs ministériels en question et de mieux articuler les priorités gouvernementales, les grandes politiques publiques et le déploiement du Service Civique.

Developpement international

Le développement de l'offre de missions à l'international se poursuit dans un nombre de pays de plus en plus important même si le volume de volontaires concernés reste limité.

Les chiffres :

En 2017, l'offre de missions à l'international a poursuivi sa croissance, ainsi entre 2010 et 2017, plus de 5000 volontaires ont effectué un Service Civique à l'international. De 1 367 jeunes ayant effectué, tout ou partie (minimum trois mois) de leur mission à l'étranger en 2016, nous sommes passés à 1547 jeunes en 2017. Dans cet échantillon de 1 547 jeunes, on compte 134 nationalités différentes: 96% d'entre eux sont de nationalité française, mais d'autres nationalités sont représentées : l'Allemagne (0,5%), le Maroc (0,3%), le Portugal (0,2%), l'Italie (0,2%), l'Espagne (0,2%) et les Comores (0,2%). Les principaux pays d'accueil des volontaires partis à l'international ont été l'Allemagne (15%), Israël (7%) suivi du Maroc (7%) et du Sénégal (6%). 101 pays d'intervention en 2017, (soit plus de 6 pays de plus qu'en 2016) dont 1/3 en Europe et 2/3 sur le reste du monde:16%

en Amériques, 31% en Afrique, 23% en Asie, 29% en Europe et 1% en Océanie.

Les Thématiques :

34% des missions concernent le développement international et l'action humanitaire, 28% l'éducation pour tous, 16% la solidarité, 16% mémoire et la citoyenneté, 10% la culture et les loisirs, 10% le sport, 10% les interventions d'urgence, 7% l'environnement et 2% la santé.

Environ 185 organismes ont envoyé des volontaires à l'étranger depuis 2010. Sur les 153 organismes agréés, seuls 145 ont envoyé des volontaires à l'étranger en 2017, soit 14 de plus qu'en 2016.

Profil des volontaires à l'international en 2017 :

55% des volontaires ont un BAC +2 ou supérieur, 22% un niveau BAC, 59% sont des femmes, et 45% ont entre 23 et 25 ans, 30% entre 21 et 22 ans et 21% entre 18 et 20 ans.

Le profil des volontaires qui s'engagent à l'international est donc très différent de l'ensemble des volontaires. Ils sont plus âgés, plus formés que la moyenne générale. La diversification des profils des volontaires

pour rendre ces missions véritablement accessibles à tous reste un enjeu pour l'Agence.

La réciprocité ou mobilité croisée :

La mise en œuvre du principe de réciprocité dans le volontariat a permis en 2017 l'accueil de 157 volontaires venus de l'étranger pour réaliser leur mission en France. Ces jeunes proviennent de 26 pays différents.

Pour rappel, la «réciprocité ou mobilité croisée» concerne des jeunes venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique et non les jeunes étrangers, notamment étudiants déjà résidents sur le territoire. Les démarches administratives à l'arrivée en France restent un frein au développement de la réciprocité, à l'exception notable de l'obtention des visas. France Volontaires accompagne la conception et la réalisation des missions auprès des acteurs en France et à l'international au travers de son réseau des Espaces volontariats.

Les collectivités en coopération se sont également investies dans cette démarche, suivies par les associations de solidarité internationale, les lycées agricoles ainsi que les missions locales.

Focus sur le Projet européen

IVO4ALL :

L'expérimentation européenne IVO4ALL (International volunteering opportunities for all), initiée par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en 2014, et coordonnée par France Volontaires, s'est clôturée en 2017. Ce projet a réuni huit partenaires issus de cinq Etats membres : la France, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg et le Royaume-Uni. En France, l'expérimentation a été menée par l'Agence dans le cadre de l'engagement de Service Civique. Suite à deux appels à manifestation d'intérêt, 29 organismes (associations de solidarité internationale, de volontariat, de jeunesse et/ou d'éducation populaire) ont pris part à l'expérimentation, concevant les mesures. Parmi eux, 19 organismes ont envoyé des jeunes à l'étranger dans le cadre d'IVO4ALL. Au total, 204 jeunes ont pu bénéficier du projet IVO4ALL dans trois Etats membres (France, Italie, Royaume-Uni). Le projet a abouti à l'élaboration d'outils pour lever les obstacles au volontariat et améliorer l'inclusion sociale des jeunes, tels que le «Guide sur l'accompagnement de tous les jeunes en Service Civique à l'international, guide pour préparer le départ et le retour en mission». L'impact sur les jeunes a été très positif, car 97% d'entre eux se sont dits satisfaits de leur participation à ce projet. Pour les organismes d'envoi, prendre part à ce projet les a conduit à la création de nouveaux partenariats aussi bien avec des professionnels de jeunesse en France, qu'avec de nouvelles structures d'accueil à l'étranger. Toutes les recommandations sont disponibles sur le site www.ivo4all.eu/fr.

PAYS	NOMBRE VOLONTAIRES EN 2017 pour des missions de service civique à l'international
ALLEMAGNE	237
ISRAEL	109
MAROC	101
SÉNÉGAL	94
TUNISIE	66
PÉROU	56
INDE	53
CANADA	48
CAMBODGE	46
VIETNAM	41



La stratégie de développement du Service Civique au travers de projets de territoires

La montée en charge du dispositif et la formalisation des stratégies régionales sont intégrées dans des plans de développement élaborés et validés au niveau des Préfets de région.

Ces plans ont mobilisé les acteurs locaux autour de 2 axes principaux :

- ♦ l'augmentation des missions agréées au plan local
- ♦ la contribution au développement national piloté par l'Agence

En 2017, pour la première année, des crédits ont été délégués afin de permettre aux directeurs régionaux JSCS de financer directement des actions d'accompagnement du développement de l'offre territoriale. Ces actions visaient à appuyer significativement le développement du Service Civique en complément d'autres financements locaux.

Les délégués de l'Agence ont combiné deux approches :

- ♦ une approche plutôt régionale, qui est l'échelle territoriale d'action des acteurs locaux et grands réseaux, alimentée via des diagnostics détaillés en termes de forces, faiblesses, et attentes des publics, et au regard de la manière dont le Service Civique

pouvait répondre aux enjeux de ce territoire et participer au développement d'une dynamique locale. Les actions ont pris la forme d'un maillage territorial de relais d'information pour renforcer l'action des DR et DD, centré sur le primo accueil des jeunes et des organismes qui souhaitent s'engager dans le Service Civique et se structurer

- ♦ une approche plutôt locale qui a permis d'expérimenter de nouvelles formes de coordination territoriale pour accélérer le développement du Service Civique dans des bassins de vie et territoires représentatifs d'enjeux de développement prioritaires (QPV, zone rurale, handicap, etc.)

Une stratégie de développement des outils de communication pour recruter des organismes

Initiée en 2016, la mise en place d'actions de communication pour soutenir les efforts de développement des offres de missions s'est approfondie en 2017. L'accent a été porté sur la sensibilisation et l'information auprès des nouveaux organismes d'accueil potentiels pour :

- ♦ faire connaître le Service Civique
- ♦ faire comprendre la nature des missions auprès des organismes potentiels
- ♦ inciter les organismes à demander un agrément

À la rencontre directe des publics professionnels

En 2017, l'Agence du Service Civique a renforcé sa présence sur le terrain en participant à des forums et salons professionnels afin de sensibiliser de nouveaux organismes d'accueil potentiels sur le Service Civique et les informer de l'atout d'accueillir des volontaires dans leur structure. La présence sur trois événements, notamment, a permis d'aller à la

En 2017,
90 000
inscriptions sur le site
générées grâce
aux campagnes médias

rencontre d'acteurs dans le secteur de la santé, celui de la culture et celui du monde associatif.

Lors du **salon «Paris Healthcare Week» du 16 au 18 mai**, une convention a été signée entre le président de l'Agence du Service Civique et haut-commissaire à l'engagement Yannick Blanc et Frédéric Valletoux, Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF) pour développer les offres de Service Civique dans le secteur sanitaire, social et médico-social publics et offrir à terme 30 000 missions.

À cette occasion, 25 000 dépliants ont été distribués, invitant les visiteurs à découvrir le Service Civique sur un stand dédié. Une agora en collaboration avec la FHR d'Île-de-France a également été proposée afin d'échanger les bonnes pratiques d'accueil et dialoguer avec des volontaires et leurs tuteurs du milieu hospitalier.

Le Service Civique, un catalyseur pour le Val d'Adour



Par Béatrice Lagrange, référente Service Civique de Hautes-Pyrénées et Jérôme Sadoch, chargé de mission Rivages.

Le projet porté par le réseau associatif RIVAGES, vise à développer le Service Civique en milieu rural. Il permet à la fois aux jeunes ruraux d'y accéder mais aussi à des jeunes extérieurs au territoire de venir y réaliser leur mission. Il offre aux associations et aux collectivités l'appui et l'accompagnement nécessaires pour bénéficier pleinement de ce dispositif.

La réussite de cette action s'explique en partie par l'implantation et le projet préexistant du collectif RIVAGES. Celui-ci œuvre en effet au développement et à l'accompagnement de la vie associative sur le territoire du Val d'Adour depuis maintenant près de 20 ans. En 2015, un partenariat s'est engagé entre la DDCSPP 65 et RIVAGES pour une participation au développement du programme Service Civique. Au début de l'année 2016, les bases du projet «le Service Civique, un catalyseur pour le Val d'Adour» ont été posées. La DDCSPP 65 et RIVAGES ont alors travaillé à l'extension de l'agrément Service Civique sous forme d'intermédiation puis, en 2017, le partenariat s'est encore renforcé dans le cadre de l'inscription du projet de RIVAGES au sein de l'appel à projet Service Civique de l'Agence porté par la DRJSCS. Un accompagnement financier a alors permis de faire levier pour un réel développement du projet sur le Val d'Adour et pour poursuivre la dynamique partenariale avec les services de l'État.

Au-delà de cet ancrage territorial du collectif RIVAGES et du partenariat avec les services de l'État, deux autres facteurs de réussite ont été déterminants :

La levée des freins au développement du Service Civique en milieu rural aussi bien du côté des jeunes : accompagnements renforcés, proposition de missions attractives et adaptées, accompagnement pour les questions de logement, transport... que du côté des structures d'accueil : aide à la définition des missions, tutorat renforcé pour venir soutenir les tuteurs au quotidien, inscription des volontaires dans un groupe de volontaires à l'échelle du Val d'Adour, ce

qui facilite leur intégration et soutien leur motivation pour la conduite de leur mission, etc.

Le pilotage sur un mode participatif du projet : Il associe les jeunes, les structures porteuses de missions et les collectivités territoriales. Chacun peut exprimer ses besoins, ses difficultés, pour parvenir au final à élaborer des missions attractives pour les jeunes et répondant à des besoins du territoire.

RIVAGES a développé tout un ensemble d'actions pour parvenir à cette dynamique participative : des actions d'information collective, des comités de pilotage élargis, la création d'une communauté des volontaires par l'utilisation des réseaux sociaux pour la communication, la mise en place de regroupements mensuels des volontaires et d'un espace de co-working, etc.

Les éléments de bilan suivants montrent que le projet a atteint ses objectifs : **Un fort développement du nombre de missions Service Civique** : une mission en 2015 ; 10 en 2016 et 22 en 2017. Des missions s'adressant à tous les jeunes : en 2017, 10 volontaires étaient des jeunes ayant moins d'opportunités. Tous les volontaires ont poursuivi leur parcours d'insertion à l'issue du Service Civique : formation, reprise d'étude, emploi.

Le projet a contribué au développement socio-culturel, solidaire et économique du Val d'Adour par la mise en relation des volontaires et de l'ensemble des partenaires du territoire sur des dynamiques communes.

Ainsi, dans le domaine économique, la mise en lien de certaines missions a permis le développement d'entreprises agricoles et de circuits courts de commercialisation ainsi que la diffusion d'une monnaie locale.

Une «dynamique jeunesse» nouvelle : le développement d'initiatives associant des volontaires, la visibilité accrue de la jeunesse sur un territoire à la population âgée, contribuent à dynamiser le territoire et à inciter les acteurs à associer les jeunes en tant que forces de propositions et ressources pour le développement des initiatives.

Du 22 au 24 septembre, le Service Civique était également présent sur «Culture au quai» à Paris, événement rassemblant de nombreux acteurs culturels à rayonnement national. Lors de ces 3 jours, l'Agence du Service Civique est allée à la rencontre de la plupart des structures présentes, informant celles qui ne connaissaient pas le Service Civique et diffusant à celles déjà agrées leur kit «Engagés avec le Service Civique» pour habiller leur stand. Ludovic Abiven, directeur général de l'Agence, a participé à une conférence sur la culture et l'engagement rassemblant plusieurs jeunes de Quartiers Prioritaires de la Ville. Sur le stand, un zoom était fait sur les missions de Service Civique proposées dans la culture. Des volontaires, mobilisés pour l'occasion ont pu également y échanger sur leur engagement avec Françoise Nyssen, Ministre de la Culture.

Enfin, **le 18 octobre 2017, le Service Civique était présent pour la deuxième année consécutive au «Forum National des associations»**, avec participation à une conférence et présence sur un stand commun des divers dispositifs d'engagement avec Erasmus+ et la DJEPVA. Cet événement toujours très fréquenté par une grande variété d'associations permet à chaque fois d'éclairer de nombreuses associations sur le projet d'accueil de volontaires en Service Civique et les modalités administratives pour enclencher leurs démarches.

L'information au cœur des territoires en partenariat avec les grands titres de la PQR

Pour sensibiliser et informer très largement, un partenariat a été initié avec Web 366 afin «d'imposer» le Service Civique auprès de populations qui spontanément ne sont pas en recherche ni en attente d'information, méconnaissent le Service Civique et/ou les bonnes raisons de l'utiliser ou encore n'ont pas été démarchées.

Pendant 6 semaines, 47 sites de Presse Quotidienne Régionale et leurs 42 applications ont relayé un espace dédié au Service Civique, également médiatisé sur leurs réseaux sociaux.

Cet espace dédié contenait :

- ◆ un article général sur le Service Civique
- ◆ une interview de Yannick Blanc, présentant un bilan et les perspectives du Service Civique et revenant sur l'importance du Service Civique pour les organismes susceptibles d'accueillir des jeunes

- ◆ une infographie expliquant comment accueillir et accompagner un jeune
- ◆ 12 témoignages de professionnels ayant accueilli des jeunes en Service Civique et de volontaires ayant vécu l'expérience
- ◆ un focus sur le handicap
- ◆ un article de questions/réponses
- ◆ un formulaire «je suis intéressé» pour récupérer des contacts qualifiés.

Plus de 95 000 personnes ont visité cet espace dédié. 93% des clics sur la plateforme ont généré une recherche de contenu complémentaire.

Les moteurs de recherche pour répondre à la demande d'information des organismes

Jusqu'alors présent uniquement dans la stratégie de recrutement des jeunes, le «SEA» (Search Engine Advertising=publicité par achat de mots-clés sur le moteur de recherche Google principalement) a été activé pour le recrutement et la sensibilisation d'organismes tout au long de l'année, renvoyant sur la page d'accueil «Organisme» du site du Service Civique et à des contenus précis comme le Référentiel de missions, la page «en savoir plus sur le Service Civique» et la page «concevoir un projet». Plus de 110 000 visites ont été enregistrées par ce biais.

Une mobilisation qui a largement contribué à la hausse d'accueils de volontaires

Si le succès du Service Civique au cours des années 2015 et 2016 permet à ce dispositif de s'installer dans le paysage des politiques publiques en faveur de la jeunesse, en 2017 la dynamique des entrées dans le dispositif s'est nettement amplifiée : plus de **123 000 jeunes volontaires** ont réalisé une mission de Service Civique en 2017 ce qui représente une augmentation de 44% sur un an. Une accélération souhaitée par le Gouvernement qui a alloué les moyens financiers né-

cessaires pour atteindre un objectif de 150 000 volontaires pour cette année. Le taux de réalisation de cet objectif est de 82%. Pour atteindre ce résultat, l'Agence s'est appuyée à la fois sur le réseau associatif mais a également réussi à relever le défi du développement notamment via les grands programmes ministériels qui accueillent un nombre de jeunes volontaires important.

Le nombre de volontaires entrés en mission de Service Civique à partir du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre (flux) s'élève à plus de 79 000 jeunes. À l'instar des années précédentes, le recrutement des volontaires est réparti inégalement sur l'année, puisque près des deux tiers débutent leur mission de Service Civique durant le dernier trimestre de l'année. Cette saisonnalité de recrutement s'accroît notamment en raison de la part importante de missions réalisées dans les établissements scolaires.

Majoration sur critères sociaux

8% des jeunes en Service Civique en 2017 ont bénéficié de la majoration sur critère sociaux de leur indemnité. Parmi eux, 56% dans un foyer bénéficiant du RSA et 44% d'une bourse de l'enseignement supérieur à l'échelon V ou VI.

Handicap

La proportion des volontaires en situation de handicap en 2017 est de 1,2%, en légère augmentation par rapport à 2016, malgré la montée en charge du dispositif.

Les jeunes n'étant pas dans l'obligation de déclarer leur situation de handicap (sauf s'ils ont plus de 25 ans) ce chiffre pourrait être sous-estimé par rapport à la réalité.

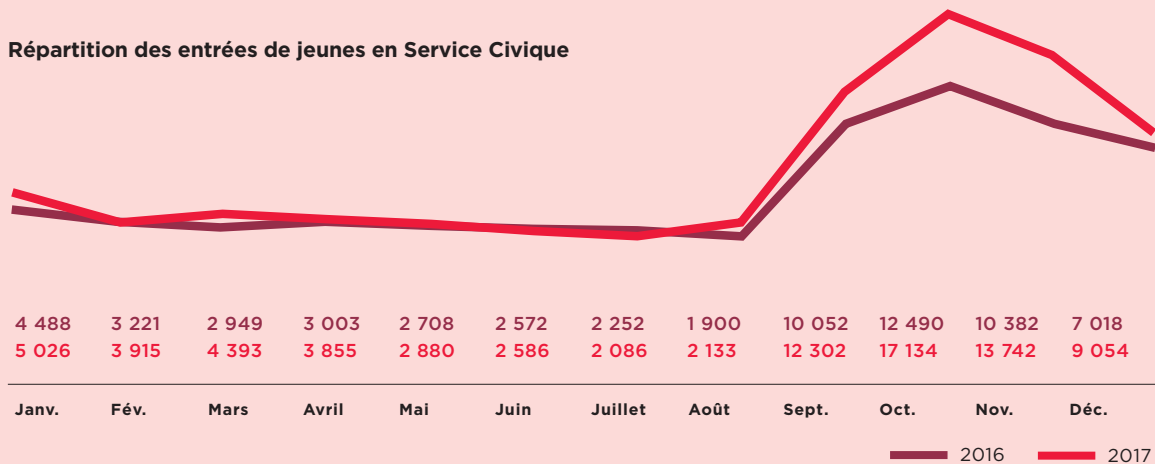


Un nombre de volontaires en augmentation importante depuis 2010

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de contrats signés au cours de l'année (flux)	6 008	13 403	19 481	19 945	21 925	38 139	63 044	79 080
Jeunes encore en mission au 1 ^{er} janvier de l'année		5 730	10 402	13 778	12 912	14 202	28 727	44 093
Volontaires en mission dans l'année (stock)	6 008	19 133	29 883	33 723	34 837	52 341	91 771	123 173

Source : Elisa (données au 29 mai 2018). Traitement : Agence du Service Civique

Répartition des entrées de jeunes en Service Civique



Source : Elisa (données au 11 juin 2018). Traitement : Agence du Service Civique

En 2017, près de
125 000
 volontaires ont réalisé
 une mission
 de Service Civique

LES ORGANISMES D'ACCUEIL EN 2017

Les organismes d'accueil en 2017

L'agrément de Service Civique

Les organismes éligibles à l'accueil de volontaires sont les organismes sans but lucratif, les personnes morales de droit public, les organismes à loyer modéré, les sociétés d'économie mixte, les sociétés dont l'Etat ou la Banque de France détient la totalité du capital ou disposant d'un label attribué par le ministère de la Culture, les organisations internationales dont le siège est implanté en France ou les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées. Ceux-ci doivent déposer auprès de l'autorité administrative compétente un dossier de demande d'agrément.

L'instruction de la demande permet de mesurer que les activités confiées aux volontaires répondent aux missions d'intérêt général reconnues prioritaires pour la Nation

et que leur accueil, leur accompagnement et les obligations liées au dispositif, notamment l'accès à une formation civique et citoyenne, sont respectés. Le délai d'instruction des demandes est de trois mois pour les organismes à but non lucratif et de deux mois pour les personnes morales de droit public. Si ces conditions sont réunies, la demande donne lieu à la délivrance d'un agrément au titre de l'engagement de Service Civique d'une durée de trois ans qui indique notamment les missions d'intérêt général retenues et autorise l'organisme demandeur à recruter des volontaires.

En 2017, 10 909 organismes étaient agréés pour l'accueil de jeunes en Service Civique. Le nombre total d'organismes accueillant des jeunes est plus élevé : l'intermédiation et l'agrément collectif permettent en effet à certains organismes agréés de mettre à disposition des volontaires auprès d'organismes tiers.

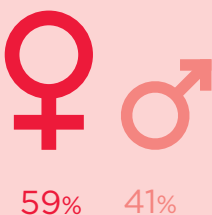


Ils visent à appuyer significativement le développement du Service Civique

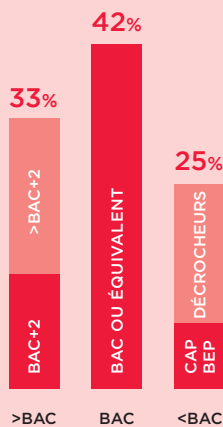


Les caractéristiques des volontaires en 2017

DONNÉES EN FLUX DE VOLONTAIRES AU 30.05.2018



RÉPARTITION PAR GENRE



NIVEAU DE FORMATION



45%
DEMANDEURS D'EMPLOI



21%
INACTIFS



30%
ÉTUDIANTS



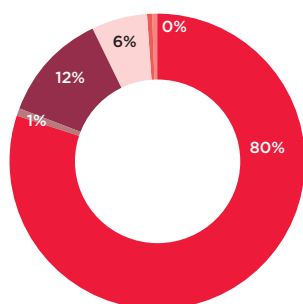
4%
SALARIÉS

SITUATION DES VOLONTAIRES À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE

21 ans

ÂGE MOYEN

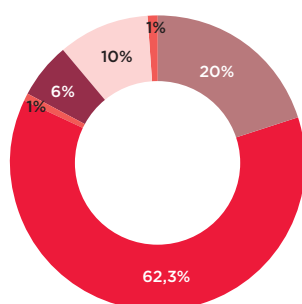
Répartition des organismes agréés par type de structure en 2017



Type d'organisme	Nombre d'organismes agréés en 2016	Part	Nombre moyen de postes agréés
Associations, Fédérations ou Unions	8 748	80,2%	7,5
Autre	73	0,7%	6,4
Collectivités territoriales	1 331	12,2%	5,5
Etablissement public	664	6,1%	14,8
Fondation, Fonds de dotation, Mutuelle ou Syndicat	69	0,6%	18,6
Service de l'Etat	24	0,2%	1004,4
Total général	10 909	100,0%	10

Source : OSCAR au 30 mai 2018. Traitement : Agence du Service Civique
Le nombre moyen de postes agréés par organisme a augmenté de manière significative entre 2016 et 2017 en passant de 9 à 10 postes.

Répartition des volontaires accueillis en 2017 (flux) en fonction du type d'organisme.



Type d'organisme	Nombre de jeunes accueillis	Part	Nombre moyen de jeunes accueillis
Associations, Fédérations ou Unions	49 236	62,3%	5,6
Autre	337	0,4%	4,6
Collectivités territoriales	4 779	6,0%	3,6
Etablissement public	7 866	9,9%	11,8
Fondation, Fonds de dotation, Mutuelle ou Syndicat	789	1,0%	11,4
Service de l'Etat	16 073	20,3%	669,7
Total général	79 080	100,0%	7,2

Source : Elisa au 28 mai 2018. Traitement : Agence du Service Civique

Permettre l'accès au Service Civique à tous les jeunes

La stratégie de communication auprès des jeunes

En 2017, les campagnes de communication se sont articulées autour de deux axes: le recrutement d'une part, la notoriété d'autre part.

Auprès des jeunes, la stratégie de communication de l'Agence du Service Civique continue son déploiement afin de servir les objectifs de recrutement, fixés à 150 000 volontaires en mission dans l'année.

Dans la continuité de 2016, avec le message de campagne «Faites le saut» incitant à l'engagement, les actions de recrutement et de visibilité on et off line se poursuivent auprès des jeunes entre 16 et 25 ans



'Merci aux volontaires' marque le début d'un nouveau plan d'action avec un message fédérateur et plus institutionnel



(en parallèle d'actions de sensibilisation des organismes d'accueil, détaillées dans la partie «Développement de l'offre» p. 22). Dans le détail, la stratégie de recrutement média 2017 repose sur :

- ♦ deux leviers en «fil rouge» continu sur l'année: une campagne d'achat de mots clés «SEA» et une campagne de bannières «retargeting» afin d'inciter les jeunes à venir sur le site, à s'inscrire et à répondre aux annonces de mission
- ♦ trois vagues «boosts», associant actions de visibilité (avec diffusion de la vidéo «Faites le saut») et actions de recrutement (avec diffusion de bannières et vignettes sur les réseaux sociaux) du 15 février au 16 avril, puis du 15 mai au 13 juillet, enfin du 28 août jusqu'à la fin de l'année

Les résultats des campagnes média de recrutement 2017 sont très satisfaisants avec près de 90 000 inscriptions générées (soit 147% de l'objectif initial fixé) et 344 200 candidatures envoyées sur le site.

Mais l'année 2017 est surtout marquée par **une nouvelle prise de parole à destination du grand public, afin de faire mieux connaître et valoriser le Service Civique dans toute la société. Après 7 ans d'existence, il apparaît dorénavant indispensable de développer la notoriété générale du dispositif pour susciter l'engouement massif des 16-25 ans.**

Au fil des baromètres de notoriété les interrogeant, les jeunes déclarent avec constance que le Service Civique est encore trop faiblement reconnu dans les sphères familiales, éducatives et professionnelles. Selon eux, une meilleure valorisation de cette expérience dans les entreprises serait le premier levier pour les inciter à s'engager.

Fort de ce constat, une nouvelle campagne de communication institutionnelle a été lancée le 12 janvier 2017, avec un court-métrage de 6 minutes «Merci aux volontaires» mettant en lumière les actions quotidiennes de véritables volontaires accompagnés de leurs tuteurs dans des domaines et structures d'accueil variés: dans les écoles, les Ehpad ou encore auprès des pompiers. Soutenue par un plan pluri-média en TV, Cinéma, presse et affichage, cette campagne «Merci aux volontaires» marque le début d'un nouveau plan d'action avec un message fédérateur et plus institutionnel, pour faire connaître au plus grand nombre le Service Civique et souligner ses bénéfices en faveur de toute la société.

Le Service Civique sur le terrain

Tirant les enseignements d'une présence terrain réussie en novembre 2016 au «Salon de l'Education», l'Agence du Service Civique renouvelle l'expérience **dès janvier 2017 et part à la rencontre des jeunes avec deux «Salons d'Orientation de l'Etudiant» à Lyon et Marseille.** Sur place, les référents régionaux

du Service Civique prennent le relais et animent une conférence pour tout savoir sur le Service Civique. Des volontaires, ambassadeurs, sont mobilisés sur un stand dédié. De la documentation et une animation photocall «Faites le saut» sont proposés aux visiteurs pour une première prise de contact ludique. Au total, près de 400 e-mails ont été collectés et plusieurs centaines de jeunes ont été sensibilisés par échange direct avec des volontaires déjà engagés, leur donnant une vision plus précise et concrète de leurs missions et leur transmettant l'envie de tenter l'expérience aussi. Le Service Civique a été de nouveau présent **sur l'édition 2017 du Salon de l'Education à Paris**, accueilli sur le stand de l'Education nationale.

Y étaient proposés, un live tweet avec un volontaire, une animation ludique sur ordinateur «Pour quelle mission êtes-vous fait?» et de nombreuses interventions et témoignages de jeunes lors d'agora tout au long du week-end.

Pour la troisième année consécutive, le Service Civique a été l'un des partenaires privilégiés de «Solidays». Il s'agit d'un partenariat qui

a du sens, avec le partage de valeurs communes comme l'engagement citoyen et le volontariat, et l'envie de réaliser un objectif commun lui aussi, à savoir donner du sens à l'engagement de la jeunesse.

Le partenariat porte sur un dispositif puissant, avec la diffusion sur trois jours de nos deux campagnes sur écrans géants avant les concerts. Sur le village des solidarités, grâce à un travail en amont, plus de trente associations agréées Service Civique ont affiché leur engagement avec le kit «Engagé avec le Service Civique» et une équipe de jeunes volontaires «reporters» a couvert le festival pendant les trois jours sur les réseaux sociaux du Service Civique, en interviewant les associations et leurs volontaires, et sur l'ensemble du festival avec le photocall mobile engagé.

Le Service Civique sur les plages avec le NRJ Summer Tour en juillet et août 2017

Pour permettre au Service Civique d'aller à la rencontre des jeunes mais également des prescripteurs -parents, grands-parents- le Service Civique s'est affiché durant tout l'été et dans toute la France sur les plages avec la radio NRJ. Sur place, une tente aux couleurs du Service Civique avec deux hôtes dédiées et des volontaires présents sur chaque date pour apporter des informations et coordonner

les animations pédagogiques et ludiques. Sur l'ensemble de la tournée, 200 000 personnes ont été en contact avec le Service Civique. L'action était soutenue par un plan radio qui a permis de générer plus de 23 millions de contacts. Enfin, l'opération a été relayée sur nos réseaux sociaux et ceux de la radio, avec pas moins de 60 posts dédiés et/ou co-brandés et une médiatisation sur chaque date.

L'animation des communautés sur les réseaux sociaux

En 2017 pas de nouveau réseau social investi par le Service Civique, mais une présence toujours aussi importante et en continu sur les trois réseaux phares : Facebook, Instagram et Twitter. La progression s'est maintenue tout au long de l'année. Pour offrir toujours plus de proximité et animer les communautés, à compter d'octobre 2017 la messagerie instantanée a été ouverte sur l'ensemble des réseaux, ce qui a engendré un surplus d'activité pour le pôle communication, ce canal étant aujourd'hui largement plébiscité par les jeunes pour avoir des informations sur le Service Civique, et pour les volontaires d'être tenus informés.



Emmanuel HENRY

Chargé du développement et de l'accessibilité du Service Civique

En 2017, L'Agence du Service Civique a poursuivi son étroite collaboration avec ses référents territoriaux et ses partenaires associatifs afin notamment d'identifier les bonnes pratiques en termes d'accueil et d'accompagnement des jeunes en situation de handicap dans leur parcours d'engagement. En parallèle, ces acteurs œuvrent au développement de missions favorisant l'inclusion des jeunes en situation de handicap dans la société. Ces deux leviers permettront, à terme, de mobiliser globalement plus de volontaires en situation de handicap, engagement pris pas l'Agence dans son contrat d'objectifs et de performance signé fin 2017.

Garantir la mixité sociale

Jeunes volontaires en QPV

En 2015, la géographie d'intervention de la politique de la Ville a été modifiée pour établir 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) en France métropolitaine et ultra-marine.

Ces territoires d'intervention sont définis sur le critère unique du revenu des ménages. Les jeunes issus de ces quartiers défavorisés sont un public cible pour l'Agence. Ces derniers représentent, en 2017, 13,01% de l'ensemble des volontaires en Service Civique (en légère baisse comparé en 2016) soit une surreprésentation par rapport à ce que représente la part de l'ensemble des jeunes français dans ces territoires.

Jeunes volontaires résidant dans les zones rurales

Face à la difficulté d'identifier les jeunes issus des territoires ruraux, notamment due à l'absence d'une définition unique du rural, deux approches -recommandées par le CGET¹- sont souvent utilisées permettant d'identifier les villes et communes dites « rurales » : la première s'appuie sur les aires urbaines définies en 2010 par l'INSEE et la seconde sur la grille de densité mise en place par l'INSEE en 2015.

Approche « Aires urbaines »

La première approche s'appuie sur le faible lien à la ville. En utilisant le zonage en aires d'influence des villes de l'INSEE², il est ainsi possible de déterminer quels volontaires et quelles missions proviennent de communes isolées, hors de l'influence des pôles :

VOIR TABLEAU JEUNES VOLONTAIRES EN QPV.

Approche

« Densité de la population »

La seconde approche s'appuie sur la grille communale de densité définie par l'INSEE³. Les communes y sont réparties en quatre catégories (dense, intermédiaire, peu dense et très peu dense) suivant la densité de leur espace bâti. Si la part de la population très peu dense est supérieure ou égale à 50% sur l'ensemble de la commune, alors cette commune est considérée comme très peu dense :

VOIR TABLEAU JEUNES VOLONTAIRES RÉSIDANT DANS LES ZONES RURALES.

Synthèse des deux approches

Concernant l'identification des jeunes issus de zones rurales, en combinant ces deux types de communes, on dénombre 508 volontaires en 2017 provenant de communes à la fois isolées, hors influence des pôles et dont la densité est très peu élevée :

La stratégie de développement d'actions vers les publics les plus éloignés

L'accessibilité de tous les jeunes au Service Civique est un des huit principes fondamentaux sur lesquels l'Agence est très vigilante. Pour ce faire, elle accompagne les organismes sur les enjeux de l'accessibilité en diffusant des bonnes pratiques issus de groupes de travail sur ce thème :

- ♦ sélection des volontaires : échanges sur les techniques de recrutement favorisant une sélection sans CV
- ♦ accessibilité à tous les jeunes : échanges sur les partenaires mobilisables pour favoriser la mixité des profils des volontaires ;
- ♦ jeunes en situation de handicap : échanges sur les conditions d'un accueil réussi des volontaires en situation de handicap et la démultiplication des offres de missions

1. Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

2. Données issues de la base des aires urbaines établie en 2010 et mise à jour le 6 octobre 2015 : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

3. Données issues de la grille commune de densité mise à jour au 1er juillet 2015 : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/grille-densite.htm>

JEUNES VOLONTAIRES EN QPV

	Unité	2015	2016	2017
Proportion de jeunes en Service Civique dont l'adresse du domicile déclarée est située dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)	%	13,26	13,32	13,01

La part d'adresses du domicile des jeunes ne pouvant être géo-localisées via le Web Service Adresse¹ ou situées dans des territoires sans QPV (COM) est de 4,6%.

JEUNES VOLONTAIRES RÉSIDANT DANS LES ZONES RURALES

	Volontaires issus de communes isolées, hors influence des pôles 2017	%	Volontaires issus de communes isolées, hors influence des pôles 2016	%
OUI	2348	3,0% (D)	1799	2,9%
NON	73844	93,4%	59903	95,2%
INDÉFINI	2888	3,6%	1233	2,0%
TOTAL	79080		62935	

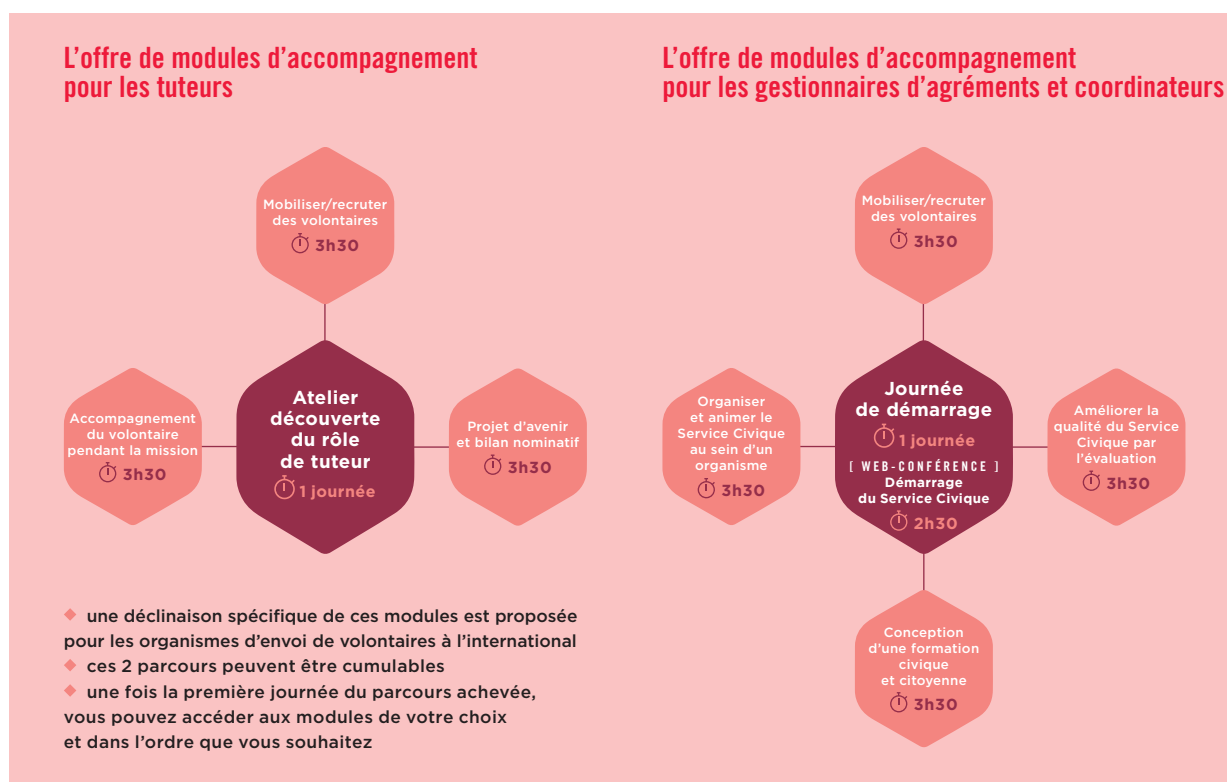
Selon cette approche, 3,0% des volontaires sont issus de communes isolées, hors de l'influence des pôles - grandes aires urbaines.

DENSITÉ DE LA POPULATION

	Volontaires issus de communes très peu denses 2017	%	Volontaires issus de communes très peu denses 2016	%
OUI	1788	2,3% (C)	1485	2,4%
NON	71024	89,8%	55733	88,6%
INDÉFINI	6268	7,9%	5717	9,1%
TOTAL	79080		62935	

Selon cette approche, 2,3% des volontaires sont issus de communes très peu denses.

Mettre la qualité au cœur du développement de l'offre de missions



L'accompagnement et formation des organismes d'accueil

Après deux années d'une offre de formation proposée aux tuteurs de volontaires, l'Agence a fait le choix de concevoir une offre d'accompagnement des organismes plus globale et plus diversifiée afin de fluidifier le déploiement du Service Civique au sein de leur réseau.

Depuis juin 2017, les organismes d'accueil ont donc la possibilité de suivre un parcours d'accompagnement ouvert à un large public : tuteurs, mais aussi gestionnaires d'agrément, coordonnateurs de programme de Service Civique et toute autre personne concernée par l'accueil de volontaires au sein d'un organisme.

Le parcours d'accompagnement comprend des formations, des ateliers d'échanges de pratiques, des web-conférences, ainsi qu'une offre de ressources en ligne. La pluralité des formes d'accompagnement doit permettre de répondre au mieux aux besoins exprimés par les organismes et de les accompagner tout au long de leur parcours d'organisme d'accueil. Les modules sont articulés de manière à ce que chacun puisse concevoir son parcours personnel d'accompagnement en fonction de ses besoins.

Cette nouvelle offre propose en particulier une journée de démarrage du Service Civique qui reprend les fon-

damentaux du dispositif et donne les clés (aspects administratifs, réglementaires, financiers) pour réussir un premier accueil de volontaires. Des ateliers destinés aux animateurs d'un réseau de structures accueillant des volontaires constituent également une innovation par rapport à l'offre précédente. Enfin, des web-conférences permettent aux participants moins disponibles, peu mobiles ou implantés à l'étranger d'obtenir des éléments d'information fondamentaux et de poser des questions. Les modules de formation et les ateliers d'échanges de pratiques sont animés par le groupement solidaire Unis-Cité/Ligue de l'enseignement avec l'appui de l'AFEV pour les modules destinés à l'Education nationale.

La transition de l'offre de formation tuteurs vers la mise en place du nouveau parcours d'accompagnement des organismes s'est traduite en 2017 par une baisse relative du nombre de personnes formées par rapport à 2016. La période de transition d'une offre à l'autre, la phase d'appropriation par les organismes et les référents territoriaux de ce nouveau service expliquent cette baisse relative.

Afin de faciliter l'accès à cette offre d'accompagnement, un agenda des modules programmés sur l'ensemble du territoire national est disponible sur le site :

www.tuteur-service-civique.fr.

Ce site permet aux participants de s'inscrire et de recevoir via leur compte personnel de formation des ressources pédagogiques.

DÉTAIL DES MODULES DE FORMATIONS ET ATELIERS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES :

Formations et ateliers destinés aux personnes assurant vis-à-vis des volontaires des fonctions autres que la fonction de tuteur

- Journée de démarrage du Service Civique
- Web-conférence de démarrage du Service Civique
- Journée de démarrage du Service Civique International
- Atelier Organiser et animer le Service Civique au sein d'un organisme
- Atelier Améliorer la qualité du Service Civique par l'évaluation
- Conception d'une Formation Civique et Citoyenne

Ateliers d'échanges de pratiques entre tuteurs de volontaires en Service Civique

- Découverte du rôle de tuteur
- Découverte du rôle de tuteur spécial Éducation nationale
- Mobilisation des volontaires
- Accompagnement du volontaire pendant la mission
- Projet d'avenir et bilan nominatif

International

- Mobilisation des volontaires
- Préparation au départ et accompagnement
- Projet d'avenir et bilan de fin de mission

2017	Janvier-mai (formation des tuteurs)	Juin-décembre (nouvelle offre d'accompagnement)	TOTAL	%
Formations programmées	415	498	913	
Dont réalisées	303	294	597	
Nombre de tuteurs formés	4228	4009	8237	100%
Dont en formation de base	3174	2732	5906	72%
Dont approfondissement	1054	1277*	2331	39%

*sont comptabilisés ici l'ensemble des modules autres que l'atelier de découverte du rôle du tuteur afin de permettre une comparaison avec l'activité de la première période.



La consolidation du Service Civique et l'accompagnement des organismes d'accueil

« Engagé avec le Service Civique » lancé pour les 7 ans du Service Civique

Fin 2016, un groupe de réflexion intégrant plusieurs organismes emblématiques (La Ligue de l'Enseignement, La Croix-Rouge, l'Education nationale, la Fehap, Pôle Emploi, Unis-Cité...) s'est penché sur la valorisation de l'engagement des organismes, et notamment leur contribution pour faire connaître et développer le Service Civique dans leurs structures et auprès des publics bénéficiaires et du grand public, mais aussi les valeurs fondamentales auxquelles ils adhèrent en mettant en place des missions de Service Civique.

Cette réflexion a abouti d'une part à la création d'une baseline, « Engagé avec le Service Civique », accompagnée d'un signe distinctif de valorisation qui a pris la forme d'un cœur reprenant les codes graphiques du logo, d'autre part à la production d'un texte formulant les 8 principes fondamentaux du Service Civique.

Un kit de communication comprenant une affiche « engagé », une affiche avec les fondamentaux, stickers et badges, a été envoyé aux organismes au printemps 2017. Les organismes ont ainsi pu valoriser pleinement le rôle d'ambassadeur « engagé avec le Service Civique ». Afin de faire la promotion de ces nouveaux outils et amplifier leur appropriation, un concours a été organisé sur les réseaux sociaux incitant les organismes à poster une photo individuelle ou collective rappelant le nouveau symbole avec le hashtag #EngagésEnsemble et de passer ensuite le relai en taguant jusqu'à 4 acteurs également engagés avec le Service Civique. De nombreux organismes se sont prêtés à l'exercice, créant un patchwork de « cœurs engagés » sur le web.

Lutter contre le risque de substitution à l'emploi dès la construction du projet d'accueil

Le risque de substitution à l'emploi est considéré comme la dérive potentielle la plus importante du Service Civique. Elle fait l'objet d'une vigilance particulière notamment lors des contrôles des annonces en ligne sur www.service-civique.gouv.fr. Toute annonce repérée sur

le site ayant les caractéristiques d'une offre d'emploi, tant dans le vocabulaire utilisé que dans la définition des tâches, fait l'objet d'une suspension et d'un échange systématique avec l'organisme concerné. Par ailleurs, sur ce sujet sensible, il est parfois difficile de définir la frontière entre une mission de Service Civique et un emploi, notamment dans des domaines innovants ou émergents. C'est pourquoi l'Agence a réuni en 2017 un groupe de travail sur ce sujet afin de :

- ♦ consolider une doctrine commune entre l'Agence, ses référents et les membres du Comité stratégique
- ♦ identifier les garde-fous à mettre en œuvre pour mieux repérer les missions non respectueuses de ce principe
- ♦ proposer des outils et process notamment lors de la publication des annonces qui permettent de mieux accompagner les organismes au moment de la publication de leur annonce

Les recommandations issues du groupe de travail sont prises en compte dans l'ensemble des travaux que mène l'Agence sur ce sujet et notamment dans le cadre du chantier de refonte du site prévu pour 2018.

Une institution reconnue par la société

Une expérience de citoyenneté

Renforcer la qualité et l'effectivité de la formation civique et citoyenne (FCC)

Le Service Civique doit permettre l'expression citoyenne des jeunes volontaires, dans le cadre de leurs missions et à l'occasion de temps de rencontres et d'échanges, organisés à l'initiative des organismes d'accueil, des institutions ou à leur propre initiative.

La formation civique et citoyenne (FCC) constitue l'un des principaux vecteurs de cette expression et de l'apprentissage de la citoyenneté : chaque jeune engagé en Service Civique doit bénéficier, sur le temps dévolu à sa mission et dans les trois premiers mois de sa mission, d'une formation civique et citoyenne de deux jours minimum.

Proposer à chacun de ces jeunes une offre effective de formation civique et citoyenne, de qualité, diversifiée et accessible, constitue un enjeu majeur pour l'Agence du Service Civique et ses services territoriaux.

Pour répondre à ces objectifs, l'Agence a lancé au cours de l'année 2017 un chantier de rénovation de la

formation civique et citoyenne comprenant deux axes :

- ◆ mieux déployer l'offre de formation « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) sur le territoire afin que tous les volontaires puissent acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Dans un contexte de montée en charge du Service Civique, les modalités de prise en charge des formations PSC1 par un marché public avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) et ses sous-traitants n'apparaissaient plus adaptées.

Afin de mieux répondre à l'objectif de former l'ensemble des volontaires en Service Civique, les organismes d'accueil des jeunes peuvent désormais choisir directement, depuis le 1^{er} juillet 2017, les organismes de formation locaux parmi un éventail plus large d'organismes agréés de formation PSC1 selon la proximité géographique et l'opportunité de dates de formation proposées.

Ces nouvelles modalités d'organisation visent à responsabiliser les organismes d'accueil des jeunes quant à leur obligation de délivrance d'une journée de formation aux premiers secours et à assurer une meilleure traçabilité des formations réalisées. En effet, les organismes assurent désormais directement le paiement du PSC1 et bénéficient d'une subvention de 60€ par volontaire formé après attestation de la réalisation de la formation auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Afin de faciliter les démarches des organismes d'accueil, l'Agence a ainsi signé en août 2017 une convention cadre avec les acteurs de la sécurité civile (la Croix-Rouge, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, la Protection civile, l'Ordre de Malte France, les Secouristes français Croix Blanche, la Fédération française de sauvetage et de secourisme).





Un comité de suivi a été mis en place et s'est réuni à deux reprises pour identifier les actions à mettre en œuvre. 78% des formations PSC1 sont actuellement réalisées par les principaux acteurs agréés de la sécurité civile et 8% par l'Ufolep, organisme de formation agréé pour la réalisation de formation PSC1.

Enfin, pour mieux comprendre la manière dont les organismes forment les jeunes et les freins existants, une enquête a été lancée en fin d'année 2017 auprès de près de 40 000 tuteurs, avec un taux de réponse de 36%. Cette enquête, au-delà de ses enseignements, a participé à une meilleure connaissance des modalités nouvelles de mises en œuvre du PSC1.

30 936 formations PSC1 ont été financées pour l'année 2017, pour un montant de 1,64 M€.

- ◆ replacer la FCC au cœur de l'expérience de Service Civique comme vecteur d'une citoyenneté active et s'assurer de sa réalisation dans des conditions égales pour l'ensemble des volontaires

Le second volet de la FCC constitue un temps collectif qui vise à sensibiliser les volontaires à l'importance et aux enjeux de la citoyenneté pour en faire des citoyens actifs et responsables, participant à la vie publique et à la société, au-delà de leur mission de Service Civique. Ce temps collectif doit permettre aux volontaires de resituer leur propre mission et expérience personnelle dans un cadre civique et citoyen et de comprendre leur contribution à l'intérêt général.

Or, la formation civique et citoyenne n'est pas assurée dans des conditions égales pour l'ensemble des volontaires et recouvre des réalités

très variées selon les organismes et les territoires : parfois réduite à une journée d'accueil, à un stage de découverte de l'association ou de l'organisme public, ou plus développée et organisée pour d'autres, l'offre de FCC proposée par les organismes d'accueil ne répond pas toujours aux attendus en matière de contenu, de méthodologie et d'attractivité pour les jeunes. Par ailleurs, bien qu'obligatoire, cette formation n'est pas effective pour tous les volontaires : 75% d'entre eux indiquent ne pas avoir bénéficié de ce volet de la formation civique et citoyenne.

Afin de renforcer la qualité de l'expérience vécue par le volontaire et le pilotage de l'offre délivrée, des travaux ont été lancés en octobre 2017. A l'initiative de l'Agence, un groupe de travail issu du Comité stratégique, composé d'organismes agréés publics et privés, de personnalités qualifiées et de référents Service Civique a été constitué. Les travaux ont porté sur :

- le contenu et les modalités de réalisation de la FCC afin de fixer les principes fondamentaux et les points de passage obligés

- les outils et l'accompagnement nécessaires des organismes d'accueil pour améliorer la qualité et l'attractivité de ces formations

- enfin, l'organisation et le pilotage, national et local, de la formation civique et citoyenne afin que ceux-ci répondent aux critères de transparence, de qualité et d'effectivité, et puissent favoriser les mutualisations entre organismes sur les territoires.

Sans préjuger des orientations définitives qui seront retenues en 2018, ces travaux devront aboutir à une meilleure lisibilité de l'offre de FCC et à un cadrage national par l'Agence visant à labéliser les formations délivrées.

Les rassemblements de volontaires

En 2017 une enveloppe destinée à soutenir l'animation du Service Civique dans les territoires a été déléguée aux directeurs régionaux JSCS de manière à dynamiser l'organisation de rassemblements de volontaires dans les territoires et animer la communauté territoriale du Service Civique.

L'organisation de rassemblements de volontaires en 2017 a un triple objectif :

- ◆ valoriser l'engagement des volontaires
- ◆ faire connaître le Service Civique au plus grand nombre
- ◆ créer une communauté de volontaires

Reconnaissance et valorisation du Service Civique

Reconnaissance et valorisation du statut du volontaire

En février 2017, l'Agence du Service Civique célèbre un beau succès avec son 200 000^{ème} volontaire engagé depuis le lancement du dispositif en mars 2010. Il s'agit de Bastien Martinez, 21 ans, engagé dans une mission dans les parcs de la commune d'Avignon, sur la prévention et la sensibilisation des usagers à l'environnement.

Ce début d'année est aussi marqué par le vote de la loi «Egalité et Citoyenneté» qui confère à la carte du volontaire les mêmes droits et avantages que la carte étudiante, répondant à une volonté, portée par l'Agence, de valoriser de façon généralisée le statut du volontaire qui dans le cadre de sa mission œuvre au quotidien au service des autres, pour favoriser la citoyenneté, la cohésion nationale et la mixité sociale. A cette occasion, la «carte du volontaire» a été complètement revue pour reprendre les codes graphiques de la charte du Service Civique et ainsi permettre une meilleure identification de sa valeur et des avantages

qu'elle accorde, les mêmes que la carte étudiant, lors de sa présentation aux différentes enseignes. Sa diffusion a été augmentée avec un envoi hebdomadaire pour permettre aux jeunes de bénéficier des avantages dès le début de leur mission.

La parole des engagés

A l'occasion de son 7^{ème} anniversaire le 10 mars, le Service Civique a organisé sur Facebook un sondage pour recueillir les propositions des volontaires et anciens volontaires en Service Civique dans le but d'améliorer l'expérience de Service Civique pour les jeunes. Les jeunes ont répondu présents avec près d'une centaine de propositions. 15 idées ont été présélectionnées et soumises au vote des internautes, sur la page Facebook du Service Civique. Plus de 13 000 votes ont permis de réaliser un classement des meilleures idées des volontaires pour amplifier la connaissance et valoriser le Service Civique, auprès des jeunes et du grand public.

Les 3 propositions plébiscitées sont les suivantes :

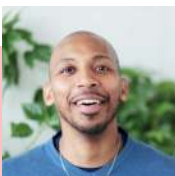
- ♦ pouvoir faire un stage civique et citoyen pendant son parcours scolaire
- ♦ instaurer la possibilité de réaliser une césure d'un an après l'année de seconde ou l'année de terminale pour faire son Service Civique
- ♦ mieux valoriser l'attestation de Service Civique auprès des recruteurs

Le projet d'avenir, un accompagnement encore trop peu réalisé par les structures d'accueil

L'organisme d'accueil a pour mission d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir. Il a pour objet de favoriser, à l'issue de l'accomplissement de la mission de Service Civique, l'insertion professionnelle de la personne volontaire. Il permet d'analyser les aspirations et les compétences, notamment celles mises en œuvre pendant le Service Civique, de la personne volontaire et de définir les étapes de son parcours ultérieur.

Or, d'après l'enquête post Service Civique menée par l'Agence auprès de 17 987 jeunes (soit 38% des répondants), seul 1 volontaire sur 2 déclare que sa structure l'a accompagné activement dans la définition de son projet d'avenir.

Par contre, 72% estiment que le Service Civique a été utile pour le définir : découverte d'un nouveau secteur d'activité, du monde du travail pour certains, reprise d'études, acquisition de compétences...



Samuel FEREOL

La voix de l'Agence

Depuis janvier 2017, un point d'entrée unique, via la mise en place d'un standard, permet de renseigner les jeunes ainsi que les organismes, agréés ou non sur toute question relative au Service Civique. Cette centralisation permet la prise en compte des sollicitations diverses aussi bien par téléphone que sur l'adresse mail fonctionnelle de l'Agence. Les demandes font l'objet d'un traitement immédiat ou sont transmises aux différents services selon l'expertise nécessaire pour le traitement.

Mieux faire connaître l'ambition du Service Civique à l'ensemble de la société

#MerciAuxVolontaires

En 2017, l'Agence du Service Civique a, pour la première fois depuis 2010, lancé une campagne de communication grand public avec l'ambition de pallier le manque de connaissance des valeurs et du projet portés par le Service Civique, et d'être audible sur l'apport du Service Civique aux jeunes et à la société. Afin de remercier l'action des volontaires et montrer la diversité des missions et des bénéfices apportés dans tous les domaines d'actions de la société, un court métrage de 6 minutes intitulé «Merci Aux Volontaires», décliné en format 30 et 90 secondes a été produit.



Ce film donne la parole à tous les bénéficiaires de l'action des jeunes volontaires qui s'engagent au quotidien



Ce film donne la parole à tous les bénéficiaires de l'action des jeunes volontaires qui se sont engagés et qui s'engagent au quotidien. D'une part les responsables, salariés, bénévoles ou agents au sein des organismes d'accueil des volontaires, qu'ils soient médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, éducateurs, pompiers... et d'autre part, les bénéficiaires directs: personnes âgées, exclues ou isolées, patients, enfants, etc. La parole est également donnée à des personnalités de la société civile qui incarnent l'engagement sous toutes ses formes dans le monde sportif, culturel, des médias, et qui partagent et soutiennent cet engagement sans cesse renouvelé de la jeunesse comme Michael Jeremiasz, médaillé para-olympique, David Abiker, journaliste, Laure Boulleau, joueuse de football professionnelle (PSG et international), etc. Cette campagne de visibilité grand public s'est déployée du 16 au 31 janvier avec une diffusion à la fois télévisée, au cinéma, presse, Internet et sur les réseaux sociaux:

- ♦ le 16 janvier diffusion en TV sur toutes les chaînes de France Télévisions avec une diffusion événementielle en hors écran du spot de 90 secondes
- ♦ du 18 au 25 janvier, diffusion du format 90 secondes au cinéma dans toutes les salles de France

- ♦ du 16 au 31 janvier, diffusion du film sur Internet et les réseaux sociaux en format 30', avec une journée spéciale #MerciAuxVolontaires sur Twitter le 18 janvier
- ♦ les 16 et 23 janvier, parution des affiches dans la presse (Le Monde, Le Figaro, L'Equipe, Le Parisien)
- ♦ du 19 au 26 janvier, présence des affiches dans près de 2000 points en gares en France

Au final, la campagne a permis de réaliser 164,5 millions de contacts, avec 6,6 millions de téléspectateurs sur la journée du 16 janvier.

La campagne s'est prolongée durant toute l'année grâce à des pastilles d'interviews vidéos de porte-parole du film, et l'utilisation du hashtag #MerciAuxVolontaires dans les prises de parole sur les réseaux sociaux.



Relations presse : une place croissante dans le débat public

Une présence médiatique forte en régions et à large audience nationale

En 2017, le Service Civique reste un sujet qui intéresse fortement et majoritairement porté par les médias régionaux, les articles traitant du Service Civique et de l'Agence du Service Civique en PQR représentant plus de 50% de l'ensemble des retombées presse. Cette médiatisation est bien souvent promue par les référents régionaux et départementaux, puissants vecteurs de communication. Les articles traitent principalement de trois types de sujets : des missions de Service Civique, incluant fréquemment des témoignages de volontaires des relais d'évènements locaux rassemblant des volontaires, organisés par les DDCS et DRJCS, des organismes d'accueil ou des communes et enfin des offres de mission ou des évènements s'adressant aux futurs volontaires.

Des temps forts de l'Agence qui rythment la visibilité du Service Civique

On observe au cours de l'année 2017 une part croissante des sujets sociaux auxquels le Service Civique est associé : le débat sur le service national durant la campagne présidentielle, le rapport du CESE, le dispositif « Devoirs Faits », lesquels sont relayés notamment en PQN. *La tonalité du traitement médiatique de l'Agence du Service Civique est globalement positive, quand bien même le risque de substitution à l'emploi dans un contexte marqué par la diminution des contrats aidés constitue un sujet exploré par les journalistes.* Bon nombre de retombées, concernent des sujets spécialisés auxquels le Service Civique est fortement lié par nature (le monde associatif), ou du fait de ses axes de développement annuels : le secteur médico-social, le handicap. La visibilité de l'Agence du Service Civique dans les médias est également fortement liée aux pics d'actualité de la vie de l'Agence durant l'année 2017, marquée par le décès de François Chérèque et la nomination de Ludovic Abiven au poste de Directeur général. En outre, les contenus à haute valeur ajoutée diffusés par l'Agence (étude INJEP et enquête IFOP et Kantar) bénéficient d'une bonne médiatisation.

Une volonté de parler à tous les publics

Si la presse écrite reste bien le canal médiatique le plus apprécié par les journalistes pour traiter de l'actualité du Service Civique, on observe que le web occupe une part croissante et une grande variété et quantité de supports différents : pour exemple, 409 supports différents ont ainsi traité de l'actualité du Service Civique en décembre 2017. Les communiqués de presse de l'Agence de Service Civique, repris quasi-systématiquement par l'AFP, suscitent de nombreuses reprises, témoignant de l'intérêt pour les contenus proposés par l'Agence, comme par exemple les enquêtes annuelles, la campagne de communication et les interviews des représentants de l'Agence du Service Civique.

L'Agence du Service Civique entend s'adresser à tous ses publics, notamment les jeunes et les organismes spécialisés, à travers un ciblage des médias les plus appropriés pour toucher ses publics : presse spécialisée lors des temps forts comme Paris Healthcare Week, Forum des Associations, ... ou encore Yannick Blanc sur Konbini, les Facebook Live et les Livetweet durant le Salon de l'Éducation.





Bilan de la notoriété du Service Civique pour préparer 2018

Pour la troisième année consécutive, l'Agence du Service Civique a réalisé un baromètre de notoriété⁵ permettant de mesurer la connaissance du Service Civique et les représentations qui lui sont associées. Comme en 2016, deux publics représentatifs de la population française ont été interrogés : les jeunes de 16 à 25 ans et le grand public de 26 ans et plus. Un nouveau volet de l'étude a été ouvert avec l'interview de directeurs et responsables de Ressources Humaines pour observer également la perception par les recruteurs des jeunes candidats ayant réalisé un Service Civique. Les grands enseignements sont les suivants.

Un engagement volontaire majeur pour les jeunes

En 2017, la notoriété du Service Civique continue sa progression, notamment auprès du grand public. **Plus d'un français sur deux cite spontanément le Service Civique comme le 1^{er} dispositif d'engagement** proposant aux jeunes des missions citoyennes. Ce rôle d'acteur de référence en matière de jeunesse et d'engagement se retrouve aussi dans les adjectifs qui lui sont spontanément associés : «solidarité», «engagement», «utile», «aide», «civisme», «citoyenneté», «volontariat», résonnant pleinement avec les valeurs portées par cette politique publique.

Une attractivité grandissante

Avec des «missions pour chacun au service de tous», le Service Civique confirme son rôle et l'empreinte durable laissée dans la société. En effet, il continue de bénéficier d'une **très forte notoriété générale : 93%**

des Français connaissent le Service Civique, ainsi que 97% des directeurs et responsables RH, interrogés pour la 1^{ère} fois dans ce baromètre.

Cette connaissance générale s'accompagne d'une popularité grandissante : **90% des 16-25 ans et 92% des plus de 25 ans (+ 3 points vs 2016) déclarent avoir une très bonne ou plutôt bonne image du Service Civique.**

Une réponse concrète au souhait d'engagement des jeunes

Le Service Civique joue un rôle social majeur en apportant une réponse concrète et qui fait sens pour les jeunes. **En effet, les 16-25 ans perçoivent avant tout ce dispositif comme un moyen d'«acquérir une expérience», de «s'engager sociale-**

ment» et d'«être utile aux autres». S'investir dans une association ou une structure publique pendant plusieurs mois pour y mener une action d'intérêt général en faveur de publics fragiles ou marginalisés, permet de s'inscrire dans la société, s'y sentir utile et gagner en confiance pour la suite.

Comme en 2016, **67% se déclarent intéressés et prêts à s'engager en Service Civique.** Cet engouement est également partagé par le grand public, qui, à 82%, est prêt à recommander la réalisation d'un Service Civique. Une attractivité qui est par ailleurs attestée par les volontaires eux-mêmes⁶. **Après la fin de leur mission, 9 jeunes sur 10 se déclarent satisfaits voire très satisfaits de leur Service Civique. Et près de 94% le recommanderaient à un(e) ami(e).**

Un atout pour enrichir son parcours et développer ses compétences

En favorisant la mixité sociale et la cohésion nationale, le Service Civique est aujourd'hui perçu et vécu par les jeunes comme une

Les chiffres-clés 2017



PAGES VUES

45 298 085

soit +4 %
vs 2016 (43 673 587)



VISITES

7 612 965

soit -6 %
vs 2016 (8 130 055)



NOUVEAUX INSCRITS

170 981

soit -3,5 %
vs 2016 (177 162)



NOUVEAUX CANDIDATS

232 798

soit +5,5 %
vs 2016 (220 744)



CANDIDATURES

596 600

soit +1,5 %
vs 2016 (588 017)



ANNONCES DE MISSIONS PUBLIÉES

41 291

soit +53 %
vs 2016 (29 500)

5. Enquête menée par l'institut d'études IFOP en novembre 2017 auprès de 3 échantillons représentatifs : les jeunes de 16 à 25 ans (1502 répondants, par questionnaire en ligne), la population française de 26 ans et plus (1507 répondants, par questionnaire en ligne), les DRH/RRH des entreprises de 20 salariés et plus (202 répondants, par interview téléphonique).

6. Source : enquête de satisfaction réalisée par le pôle études de l'Agence du Service Civique auprès des volontaires ayant terminé leur mission en 2017. Questionnaire auto-administré en ligne entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017, un mois après la fin de mission et comptabilisant près de 20 000 répondants.

véritable expérience utile pour soi-même et pour les autres.

Spontanément, **les Français associent fortement les mots « aide », « engagement », « service » au Service Civique.** Ils perçoivent aussi clairement les bénéfices directs pour le parcours des jeunes, leurs études, leur orientation professionnelle et leur engagement social. Ainsi, **près d'un jeune sur trois estime que le Service Civique est un moyen d'acquérir de l'expérience qui pourrait lui servir dans son parcours professionnel.** En consacrant du temps aux autres et à des causes sociétales ou environnementales, les jeunes en retirent effectivement des bénéfices individuels clés pour leur avenir, tels que le savoir être et la confiance. Un vrai atout pour l'avenir, tant citoyen que professionnel. Ce que confirme **72% des volontaires pour qui le Service Civique a été utile pour définir leur projet d'avenir.**

Une perception positive des jeunes ayant fait un Service Civique par les DRH

Les DRH et RRH ont en forte majorité (87%) une bonne voire très bonne image du Service Civique. Ils considèrent à 75% que c'est un atout dans le parcours d'un jeune et à 64% que cette expérience d'engagement citoyen pourrait les inciter à recruter. Véritable vecteur d'apprentissages et d'acquisition de savoir être pour favoriser le vivre ensemble, le Service Civique est en effet reconnu par les directeurs et responsables RH comme un moyen d'acquérir de l'expérience qui pourrait servir dans le parcours professionnel (42%).

Bilan de l'activité du site service-civique.gouv.fr en 2017, plateforme clé au cœur du dispositif d'engagement

En 2017, le site du Service Civique fait l'objet d'un travail de modernisation avec le lancement de plusieurs chantiers visant à l'amélioration de l'accompagnement des publics utilisateurs, engagés avec le Service Civique. Un service « Vos démarches en ligne » à l'attention des volontaires et des organismes est lancé au 1^{er} semestre 2017 pour permettre de répondre aux demandes administratives courantes. Des groupes de travail sont menés tout au long de l'année pour penser le nouveau service dématérialisé de demande d'agrément en ligne qui aboutira à une sortie en 2018. Une stratégie CRM avec l'ouverture d'un nouveau marché « pour la gestion et l'accompagnement des contacts » est lancée avec une ouverture des services et fonctionnalités aussi en 2018.

L'année est marquée sur le site service-civique.gouv.fr par un léger retrait du trafic global de -6%. Celui-ci s'explique en grande partie de trois façons. Les investissements média 2017 ont été réorientés ciblant également le grand public au dépend des cibles jeunes. Ainsi on constate parallèlement un meilleur engagement sur le site (plus de pages vues, moins de taux de rebond) dû certainement aux vi-

sites de ces publics prescripteurs mais non directement concernés. L'année a été également ponctuée par une période de réserve due à l'élection présidentielle amenant à réduire nos prises de paroles. Enfin, le Service Civique n'a pu également bénéficier du coup de projecteur médiatique massif, la participation de volontaires au défilé du 14 juillet n'ayant pu avoir lieu cette année.

Toutefois, de façon très positive, **les tendances restent en hausse entre offre et demande avec plus de 41 000 missions publiées sur le site en 2017 soit + 52% par rapport à 2016 et près de 233 000 nouveaux candidats,** c'est-à-dire jeunes inscrits ayant passé le cap de faire une première candidature. 596 600 candidatures ont été réalisées sur le site avec une légère hausse du nombre de réponses envoyées par jeune à 3,5 candidatures contre 3,3 en 2016.

Devant cette montée du nombre d'annonces de missions publiées sur le site, par effet mécanique, on constate une diminution du nombre de candidatures par offre. Ainsi **en moyenne, un organisme publiant une annonce de mission a reçu en 2017 environ 14 candidatures** contre une vingtaine en 2016. Cela peut expliquer le sentiment de certains organismes de trouver plus difficilement leurs volontaires, face à une offre accrue de missions.

Au final, l'activité du site en 2017 témoigne de **l'attractivité croissante du dispositif auprès des publics engagés, avec une offre de mission qui augmente et se diversifie, une progression des candidatures des jeunes.**

Renforcer sa performance globale

Poursuivre l'amélioration du pilotage

Structurer la communauté des acteurs au sein d'une gouvernance dynamique et autour d'actions collectives

Depuis 2010, l'Agence a incité ses délégués territoriaux (les préfets de région et les équipes régionales) à créer et animer des comités de coordination afin de mobiliser l'ensemble des partenaires en région. Ils constituent une instance de gouvernance du Service Civique visible et reconnue à tous les niveaux territoriaux portant notamment la stratégie régionale de développement qui doit être déclinée dans les départements. A compter de 2017, les comités de coordination régionaux sont prolongés par des instances départementales. L'article L. 120-2-1 que la loi Egalité et Citoyenneté a ajouté au code du service national appelle en effet au renforcement de l'animation territoriale du Service Civique par la création d'une instance de gouvernance départementale :

«Le représentant de l'État dans le département anime le développement du Service Civique avec l'appui des associations, des collectivités territoriales et de leurs groupements et des personnes morales susceptibles de recevoir l'agrément mentionné à l'article L.120-30 afin :

- ♦ de promouvoir et de valoriser le Service Civique
- ♦ de veiller à l'égal accès des citoyens au Service Civique
- ♦ d'assurer la mixité sociale des engagés du Service Civique
- ♦ de contribuer à l'organisation de la formation civique et citoyenne dans le département

Il coordonne ces actions en lien avec les engagés du Service Civique et leurs représentants, les organisations syndicales de salariés reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel et les organismes d'accueil et d'information des jeunes.»

Ces différentes instances de coordination peuvent avoir plusieurs objectifs :

- ♦ répartir les rôles et coordonner les énergies au profit d'un développement efficace du Service Civique dans les territoires

tous les organismes d'accueil sont mobilisés pour devenir des membres actifs de la communauté du Service Civique sous ses divers aspects, qu'ils relèvent d'agrèments locaux ou nationaux

- ♦ partager un diagnostic territorial de l'offre d'accueil : dans un contexte de montée en charge, chaque acteur doit pouvoir trouver un périmètre de développement ambitieux et cohérent avec la stratégie définie et mise en œuvre par les services territoriaux. Ce diagnostic permet par ailleurs d'identifier les potentiels de développement sur chacun des territoires ainsi que les ressources à mobiliser en priorité : agrèments locaux, agrèments nationaux, intermédiation
- ♦ renforcer le contrôle de la qualité du Service Civique à travers le partage des bonnes pratiques mises en place par les organismes agréés





L'Agence souhaite placer les volontaires au cœur des démarches et des actions qu'elle porte



- ♦ piloter le programme des événements organisés à l'attention du grand public, des jeunes susceptibles de s'engager, des volontaires ou anciens volontaires et de la communauté des acteurs du Service Civique pour dynamiser l'engagement des volontaires et poursuivre les efforts de reconnaissance et de valorisation du Service Civique. Ce programme concerne les formations des tuteurs et des organismes d'accueil, les formations civiques et citoyennes (FCC) théoriques et pratiques (PSC1), les forums de recrutement, les rassemblements de volontaires et/ou d'anciens volontaires, les participations de volontaires aux cérémonies commémoratives, assemblées générales ou sessions d'instances démocratiques et enfin les réunions de présentation du Service Civique

- ♦ garantir la qualité du parcours des volontaires au plan territorial et veiller tout particulièrement à développer les droits et avantages des volontaires dans chacun des territoires, en complément des avantages nationaux afférents à la carte du volontaire prévus par la loi

Le pilotage territorial du Service Civique

Les nouvelles modalités d'accompagnement des délégués territoriaux

Dans la continuité de l'accompagnement de proximité des délégués territoriaux organisé en 2016, un renforcement des ressources humaines et budgétaires a permis de conforter le réseau en 2017.

Le fléchage de 50 ETP du programme 124 sur le Service Civique

La loi de finances pour 2017 a permis de renforcer le réseau JSCS à hauteur de 50 ETP. Le choix a été fait de soutenir l'ensemble des régions dans la montée en charge du Service Civique et de notifier deux ETP pour chaque DR métropolitaine en vue de compléter le travail du référent régional Service Civique, chargé de la coordination générale de cette politique publique à l'échelle de la région.

Ces agents, recrutés selon les marges de manœuvre de chaque région, sont intervenus sur deux volets : un appui aux équipes départementales pour la structuration et l'animation de la gouvernance territoriale du Service Civique; un renfort de la fonction interdépartementale de contrôle de la conformité et de la qualité du Service Civique.



Christelle BISCAY

Chargée de l'animation territoriale du Service Civique auprès des services déconcentrés de l'Etat

En 2017, le pôle contrôle et animation territoriale a renforcé sa fonction de pilotage, d'appui et de coordination des services déconcentrés en charge du Service Civique au travers de trois actions :

- ♦ une structuration du pilotage des objectifs chiffrés autour d'indicateurs clairs et régulièrement suivis à l'occasion d'un dialogue régulier avec les directeurs des services déconcentrés JSCS
 - ♦ la mise en place de mesures d'accompagnement destinées à aider les équipes territoriales à développer l'offre d'accueil dans les délais et les conditions attendus
 - ♦ le lancement de chantiers de simplification et de modernisation des activités (notamment les activités de gestion) de manière à sécuriser les informations partagées et réduire le temps nécessaire à ces activités administratives
- La relation avec les services déconcentrés JSCS est au cœur de la stratégie de l'Agence





Par ailleurs, sur la base des diagnostics discutés durant les dialogues de gestion, un volant de 20 ETP a été réparti dans les territoires à fort potentiel de développement.

Enfin, les équipes ultra-marines, avec qui l'Agence a pu renforcer ses liens depuis 2016 ont été renforcées à hauteur d'un ETP dans chaque DOM. Pour accompagner la prise de fonctions de ces agents, l'Agence du Service Civique a organisé deux sessions de formation/présentation du Service Civique dans le cadre de l'offre nationale métier. Cette offre est complétée par des formations thématiques afin de continuer à permettre les échanges de pratiques entre référents.

En outre, comme en 2015 et 2016, l'ASC a organisé trois réunions de réseau en amont des dialogues de gestion de fin d'année visant à transmettre des éléments d'actualité et échanger autour de thématiques métier avec les référents et les chefs de pôle jeunesse le cas échéant : deux au premier semestre et une au dernier semestre.

Des ressources budgétaires

déconcentrées pour accompagner le développement et l'animation du Service Civique.

En 2017 pour la première année l'Agence a déconcentré des crédits aux responsables de budget opérationnel de programme au titre d'une part du développement local du

Service Civique, d'autre part de l'animation de la communauté du Service Civique.

Une animation territoriale dans la continuité des actions initiées en 2015

Un pilotage des objectifs régulièrement partagé

Pour sécuriser le développement, l'Agence a partagé, dès juin 2015, le suivi des résultats avec les délégués territoriaux par l'envoi d'une fiche régionale de pilotage qui reprenait sous une forme concrète les termes des instructions. En 2017, cette fiche de pilotage a été rénovée pour décliner pour chaque région l'avancement des objectifs par département.

En complément, les directeurs régionaux ont reçu à partir de mars 2017 un rapport territorial complet pour chaque département et chaque région, déclinaison territoriale de grands indicateurs tels que le nombre de volontaires accueillis, le nombre d'organismes agréés, le profil des volontaires, la répartition des missions. Ces documents ont établi un bilan de l'année 2016 des jeunes entrés en Service Civique et facilité des comparaisons aux différentes échelles territoriales (nationale, régionale et départementale). Des éléments cartographiques ont permis de voir la répartition des jeunes en fonction de la localisation de leur mission.

Un partage d'informations en continu

- ♦ mise à jour régulière d'un espace collaboratif (informations sur la mise en place des programmes territoriaux)
- ♦ la lettre d'information mensuelle des référents Service Civique (LIRe) pour faciliter et optimiser la transmission des nombreuses actualités et informations relatives au Service Civique

Des rencontres régulières Agence Service Civique/ réseau pour garantir l'alignement stratégique

Ces temps de rencontre et d'échanges (trois sessions en 2017 dont une avec l'ensemble des référents départementaux) ont notamment permis de présenter le bilan 2016 et d'en tirer les grands enseignements, de présenter et d'expliquer les priorités de l'Agence pour 2017, de faire un point de mi-parcours et de travailler en atelier à l'amélioration des actions pour atteindre les résultats.

Enfin, l'Agence a poursuivi son action de formation des référents du Service Civique par l'inscription de formations au sein de l'offre nationale métier et a également multiplié l'accompagnement de proximité en participant à de nombreuses réunions régionales ou départementales.

Quatre sessions de formation ont été organisées en 2017 sur les outils de promotion et de valorisation du Service Civique, sur les outils pour le pilotage et l'animation du Service Civique, et sur l'accompagnement des nouveaux arrivants dans les équipes locales. Ces sessions ont réuni 54 participants au total.

COLLÈGE DES VOLONTAIRES

Niveau d'études	Répartition en %	Moyenne nationale en 2016
Infra bac	20%	25%
Bac	40%	40%
Supérieur au bac	40%	35%

Situation avant le Service Civique	Répartition en %	Moyenne nationale en 2016
Demandeur d'emploi	20%	47%
Etudiant	30%	30%
Inactif	50%	20%
Salarié	0%	4%

Porter la parole des volontaires dans les instances de réflexion

Le Comité stratégique du Service Civique est une instance qui débat de toutes les questions relatives au développement du Service Civique et propose les orientations au Conseil d'administration de l'Agence. Sa composition a été renouvelée fin 2016 afin que les débats du Comité stratégique représentent bien l'état actuel des parties pre-

nantes, notamment les jeunes en mission en Service Civique.

Afin d'initier cette démarche de participation des engagés en Service Civique et susciter des candidatures, un appel à candidature a été lancé en juin 2017 par l'Agence et relayé par les membres du Comité stratégique auprès de leur réseau.

Dans le choix des candidatures, l'Agence a veillé à ce que le collège des volontaires soit représentatif des engagés en Service Civique.

Dix jeunes de 17 à 24 ans, venant de zones rurales, péri-urbaines, de quartier prioritaire de la politique de la Ville ou encore de villes moyennes, ont été sélectionnés. Ils interviennent pour moitié sur la thématique solidarité, l'autre moitié se répartissant entre les thématiques culture et loisirs, mémoire et citoyenneté et santé. Ils réalisent leur mission :

- ◆ pour le secteur associatif, auprès de la Ligue de l'enseignement, Unis-cité, l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) et la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP)
- ◆ pour le secteur public, auprès de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (APHP) et la mairie d'Evry

Ce collège des volontaires, constitué pour la première fois, a eu pour mission de représenter les volontaires dans les instances de gouvernance nationale, de porter la parole des volontaires en Service Civique lors des débats au sein du Comité stratégique et de faire des propositions sur tous les aspects du parcours en Service Civique : missions de Service Civique, conditions d'accès, de reconnaissance et de valorisa-



Virginie CHENAL

*cheffe de projet statut
et parcours des volontaires*

L'Agence souhaite placer les volontaires au cœur des politiques et des actions qu'elle porte, pour garantir leur expérience en Service Civique : connaissance et reconnaissance de leur statut, construction d'un parcours citoyen à travers notamment la rénovation de la formation civique et citoyenne, réflexion autour du projet d'avenir et ses implications en termes de valorisation du Service Civique dans le monde universitaire et professionnel. Encourager la parole active des jeunes volontaires, favoriser le débat de ces jeunes venant d'horizons divers pour construire et présenter leurs réflexions et propositions lors des Comités stratégiques est une expérience riche tant humainement que professionnellement.





tion du Service Civique, modalités de réalisations de ceux-ci en termes de mixité, d'accompagnement et de formation civique et citoyenne.

Modernisation des systèmes d'information

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs projets informatiques visant à offrir des services de qualité aux usagers du Service Civique.

Au titre de l'application ELISA, dédiée à la gestion des contrats des volontaires et du suivi des paiements de leurs indemnités, une simplification du processus des habilitations des organismes d'accueil a été réalisée, initiant les premiers chantiers de dématérialisation du dispositif. Cette première évolution a permis d'accroître l'autonomie des structures d'accueil dans la gestion des comptes utilisateurs de leur réseau; une seconde version permettra aux structures de disposer d'outils complémentaires. Par ailleurs, les chantiers de dématérialisation des attestations de fin de mission et des attestations de paiement ont permis de fiabiliser et faciliter la remise systématique de ces documents aux volontaires. Ces derniers disposent désormais d'une nouvelle carte du volontaire en Service Civique leur permettant de bénéficier des droits prévus par les dispositions réglementaires de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017. Enfin, deux autres chantiers de dématérialisation des accidents du travail (AT) et de refonte de la présentation du tableau de bord de suivi des contrats ont nettement amélioré les temps de traitement des dossiers pour l'Agence du Service Civique dans le cas des AT et pour

10%
**des organismes
d'accueil sont contrôlés
chaque année**

les organismes et les gestionnaires de l'Agence de Services et de Paiements (ASP) dans le cas des suivis de contrats.

Au titre du Site Internet de l'Agence du Service Civique et de l'application OSCAR dédiée à la gestion des agréments, les travaux réalisés de mars à septembre 2017 en vue de la dématérialisation de la demande d'agrément en 2017 vont simplifier significativement les tâches administratives des services instructeurs de ces demandes tant au niveau national (Agence du Service Civique) qu'au niveau territorial. Les organismes d'accueil bénéficieront d'un nouvel espace dédié sur le site internet, plus complet et centralisant l'ensemble de leurs démarches concernant leur agrément (renouvellement, avenant, missions, candidatures des volontaires, gestion du réseau, etc.). Le dernier trimestre 2017 a enfin permis de cadrer la deuxième phase des travaux consacrée au projet de dématérialisation de la demande d'agrément.



Thomas BOJSZCZAK
*Chef de projet systèmes
d'information*

En 2017, la DSI a travaillé en lien avec l'ASP sur la dématérialisation des demandes d'habilitation des organismes agréés de Service Civique. Ce projet s'inscrit dans le chantier de modernisation des procédures administratives et représente l'une des évolutions majeures du schéma directeur à 3 ans validé par le conseil d'administration en 2016. Les organismes contraints de transmettre leur demande par mail ou par voie postale reçoivent dès la validation de leur décision d'agrément un courriel de l'ASP leur communiquant leurs identifiants personnels pour accéder à l'extranet ELISA et créer des contrats.

Rénover la procédure de contrôle

La forte montée en charge du Service Civique nécessite de s'assurer que l'effort budgétaire consenti permet d'atteindre les objectifs visés par la politique publique et produit l'effet escompté dans une triple dimension : pour les volontaires, pour les organismes et pour la Nation.

Dans la perspective de la généralisation du Service Civique, le contrôle doit permettre de sécuriser le déploiement du dispositif et de garantir la qualité de l'expérience vécue par les volontaires, en intervenant sur toute la chaîne de qualité du Service Civique, de la préparation du projet d'accueil à la réalisation de la mission, de la primo information des organismes à l'agrément, des formations aux rassemblements de volontaires, puis à la réception du compte rendu annuel d'activité relatif au Service Civique.

La procédure de contrôle sur pièce et sur place constitue néanmoins l'exercice privilégié en matière de contrôle du Service Civique. Il existe trois types de contrôle : les contrôles issus de la programmation annuelle (nationale et régionale), les contrôles de suite (pour vérifier que les préconisations émises lors du premier contrôle ont bien été mises en œuvre) et les contrôles non programmés déclenchés à la suite de réclamations ou de suspicions de dysfonctionnement.

Chaque année l'Agence réalise le bilan de l'activité de contrôle relative aux agréments de l'Agence et aux agréments locaux au regard des orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration.

En 2017, pour répondre aux enjeux du contrôle, un premier travail d'analyse des risques a été conduit et partagé avec le réseau :

En termes d'intérêt général :

- ◆ la substitution à l'emploi
- ◆ la réalisation effective de la mission par des volontaires
- ◆ la faiblesse de l'engagement de l'une ou l'autre partie dans la mission

En termes de conformité administrative :

- ◆ la différence entre la mission agréée et la mission réalisée (au-delà de la question de la substitution à l'emploi)
- ◆ le non-respect des obligations incombant à l'organisme d'accueil en matière de formation
- ◆ d'accompagnement au projet d'avenir

En termes budgétaires :

- ◆ la mauvaise utilisation des fonds publics : le volontaire perçoit une indemnité pour une mission interrompue ou non réalisée
- ◆ l'absence totale ou partielle de versement de l'indemnité complémentaire par l'organisme d'accueil
- ◆ la perception indue de l'indemnité forfaitaire pour la formation civique et citoyenne par l'organisme

Toute l'activité de contrôle a été orientée par ces éléments.



En parallèle l'Agence a lancé une démarche de modernisation du contrôle du Service Civique centrée sur deux objectifs :

- ◆ la poursuite de la mise en œuvre du plan de simplification et modernisation du contrôle
- ◆ le renforcement de l'activité de contrôle à chaque étape de la vie de l'agrément pour limiter les risques de dérives



Des ateliers associant toutes les parties prenantes ont été mis en place. Ils ont permis de faire émerger des propositions opérationnelles sur deux axes:

- ♦ **axe 1:** Le contrôle de la mission agréée dans le cadre des agréments nationaux et leurs établissements secondaires (essentiellement ceux qui ont +500 volontaires et les grands programmes)
- ♦ **axe 2:** La mise en ligne des missions de Service Civique (sur le site de l'Agence et sur le net plus largement)

L'objectif de ces ateliers est de construire une procédure sécurisée pour limiter les risques de dérives et garantir la qualité et la conformité des missions. L'ensemble des pôles de l'Agence ainsi que des référents du niveau régional et départemental ont pu y participer.

L'activité de contrôle

L'Agence du Service Civique établit chaque année un programme de contrôle qu'elle partage avec ses délégués territoriaux et les services territoriaux font de même pour les organismes auxquels ils ont délivré un agrément. Au total, environ 10% des organismes agréés ayant recruté au cours de l'année précédente sont

ainsi contrôlés chaque année selon la procédure habituelle (contrôle sur pièces et sur place).

En 2017, en plus des résultats des travaux d'analyse des risques, les délégués de l'Agence ont pu construire leur programmation régionale à partir des critères suivants:

- ♦ les thématiques du sport et des accueils collectifs de mineurs restent prioritaires au regard d'un risque majeur de substitution à l'emploi d'un éducateur sportif animateur par un volontaire en Service Civique
- ♦ les organismes ayant plus que doublé leur nombre de volontaires accueillis entre 2015 et 2016 doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer que les postes supplémentaires demandés correspondent bien à des missions de Service Civique

L'activité contrôle des services déconcentrés

Les bilans des contrôles menés par les services déconcentrés en 2017 ne sont pas encore parvenus à l'Agence puisque les missions régionales d'inspection - contrôle des directions régionales réalisent un programme de contrôle dans le courant du 1^{er} trimestre puis un bilan de l'activité de contrôle de l'année précédente au début du 2^{ème} trimestre et transmettent les éléments au Secrétariat général des ministères sociaux fin mai.

Comme chaque année, un bilan complet sera produit sur la base des bilans régionaux au 3^{ème} trimestre de l'année et sera remis au conseil d'administration de l'Agence.



L'Agence du Service Civique établit chaque année un programme de contrôle qu'elle partage avec ses délégués territoriaux



Renforcer son évaluation

Le développement de la fonction évaluation

À compter de mars 2017, l'Agence a décidé de donner de l'ampleur aux démarches d'évaluation initiées les années précédentes. La stratégie d'études et d'évaluation mise en place a cherché à donner de la visibilité scientifique aux études réalisées, par le développement de partenariats techniques et scientifiques et la valorisation des travaux dans des supports de publications reconnus par les administrations et la communauté scientifique. Les résultats des études pourront ainsi être réutilisés au-delà de l'Agence pour susciter un débat public autour de ce dispositif.

La première étape a été de nouer des collaborations avec des centres d'études et de recherche. De premières collaborations ont été mises en place avec l'INJEP dans ce cadre. L'Agence a également rencontré le CEREQ, la DEPP, la DARES et des chercheurs qui ont travaillé sur ce dispositif.

Trois directions ont été également prises pour accroître et diffuser les connaissances sur le Service Civique. Dans un premier temps, l'Agence et l'INJEP ont exploité les données des systèmes d'information pour décrire l'évolution des profils des jeunes et des organismes depuis le lancement du dispositif. Une première publication a rendu compte de ce travail: «Le Service Civique au défi de son expansion», INJEP Analyses et synthèses, paru en novembre 2017. La publication et les données utilisées sont disponibles ici : <http://www.injep.fr/boutique/injep-analyses-syntheses/le-service-civique-au-defi-de-son-expansion/501.html>

Le deuxième temps a consisté à lancer des études ou des enquêtes



Adélaïde PLOUX-CHILLES

Chargée de l'évaluation du Service Civique

Pour développer une stratégie d'évaluation du Service Civique fondée sur une démarche scientifique, une collaboration a été nouée avec l'INJEP, centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse. La deuxième étape a consisté à accroître et à diffuser plus largement les connaissances sur le Service Civique. Trois directions ont été prises : l'exploitation des données existantes, le lancement d'études externes ad hoc sur le Service Civique et la conception d'une enquête quantitative représentative des sortants de Service Civique, qui sera réalisée en 2018.

ad hoc sur des aspects du Service Civique encore trop peu étudiés. Toujours en collaboration avec l'INJEP, une enquête qualitative sur les usages associatifs du Service Civique a été lancée à l'automne 2017. L'objectif de cette enquête est de permettre des comparaisons, entre différents secteurs et types d'organismes associatifs accueillant des jeunes en Service Civique, sur l'utilisation et le contenu des missions. L'enquête se concentrera sur le département de l'Aisne, sans métropole régionale ou grande ville dans lesquelles les réseaux d'organismes accueillant des jeunes en Service Civique sont déjà très structurés, mais où le Service Civique est cependant déjà assez bien implanté. Les effets des missions de Service Civique sur le personnels et les bénévoles, l'accompagnement des jeunes, les effets sur le service offert par la structure et sur l'organisation du réseau d'acteurs seront évalués dans ce travail. Le rapport est attendu pour juin 2018 et sera publié dans la collection de rapports d'études de l'INJEP.

Pour faire le pendant à cette enquête sur les organismes associatifs, l'Agence participe au finance-

ment d'un projet de recherche sur le Service Civique dans le secteur public, réalisé par une équipe de chercheurs IDHES - CNRS - Université Paris Nanterre, qui explorera la mise en place des missions de Service Civique à l'Education nationale, à l'hôpital et à Pôle Emploi. Le rapport de recherche est attendu pour le printemps 2019. Il sera également valorisé dans les collections de publication de l'INJEP.

Enfin, l'Agence a initié, en 2017, un projet d'enquête nationale représentative des volontaires 6 mois après leur sortie de mission de Service Civique en co-maitrise d'ouvrage avec le service statistique ministériel à l'INJEP. L'objectif est de décrire et de comparer les parcours des différents profils de jeunes, les modalités de réalisation des missions de Service Civique, les activités réalisées pour en déduire les compétences acquises au cours de ces missions et la poursuite de leurs parcours dans les 6 mois après la mission. La conception et la collecte des données auront lieu en 2018. L'exploitation et la diffusion des résultats seront réalisées au premier trimestre 2019.

L'Agence :

83 personnes au service de 145 000 jeunes et d'un réseau composé d'organismes d'accueil, des ministères implantés dans les services déconcentrés



L'équipe de l'Agence

Dans sa configuration actuelle, l'Agence du Service Civique résulte du regroupement en 2016 des équipes du Service Civique et de l'Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport, constituant ainsi un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes.

Son organisation a été conçue afin d'apporter une réponse opérationnelle aux enjeux des politiques d'engagement, en faisant appel à des ressources humaines à fort potentiel d'expertise. Placée sous la responsabilité d'un Président - également Haut-Commissaire à l'engagement - et d'un Directeur général, l'Agence du Service Civique est constituée de trois entités principales :

- ♦ service Civique - quatre pôles consacrés au pilotage des différents enjeux du Service

Civique: Développement et Ingénierie, Animation territoriale & Contrôle, Agrément, Communication & Partenariat

- ♦ l'agence Erasmus+ Jeunesse & Sport - placée sous la responsabilité d'une directrice, elle est composée de trois pôles au sein desquels se répartissent les actions du programme de la Commission Européenne et d'un pôle «transversal» assurant la mise en œuvre des procédures internes et du contrôle

- ♦ un secrétariat général assurant le pilotage des fonctions transversales (budget, juridique, achats, systèmes d'information, ressources humaines) pour l'ensemble de l'Agence

- ♦ la gouvernance de l'Agence est appuyée par un cabinet et des assistantes de direction. L'organisation intègre également une Agence comptable, comptable public de l'Agence du Service Civique

Au 31 décembre 2017, l'équipe de l'Agence du Service Civique était constituée de 82 agents dont 28 % sur des fonctions liées au Service Civique, 38 % au pilotage du programme Erasmus + Jeunesse & Sport et 34 % sur les fonctions transversales (secrétariat général, finance, juridique, achats, SI et RH).



La répartition des effectifs par fonctions révèle l'objectif de pilotage opérationnel de l'Agence du Service Civique. Ainsi, près de la moitié des effectifs occupe des fonctions de chargés.es de mission ou d'expertise sectorielle, confirmant la dimension d'administration de mission de l'Agence.

Point sur l'exécution financière du budget 2017

L'année 2017 a été marquée par la poursuite de la réforme de la gestion budgétaire et comptable, avec des procédures rénovées, une formalisation des différentes étapes financières (engagement, service fait, facture, liquidation, recettes etc.) et une sécurisation accrue à travers de nouvelles étapes de validation hiérarchiques directement « embarquées » dans l'outil. La contrepartie de cette meilleure traçabilité et de ce contrôle accru a été un accroissement particulièrement important du nombre d'actes financiers émis, et du nombre d'étapes administratives du process financier (+242% d'actes budgétaires entre 2016 et 2017).

La gestion 2017 a été marquée par trois budgets rectificatifs qui ont conduit l'Agence à disposer d'un budget prévoyant respectivement 477,5M€ d'autorisations d'engagement (AE) et 476,6M€ de crédits de paiements (CP). En ajoutant les contributions des membres du groupement d'intérêt public (7,5 M€),

les charges prévisionnelles totales s'établissaient à 485,7M€ en 2017. Ces montants comprenaient 14,5M€ d'AE et 14M€ de CP, et des charges constatées estimées à 13,7M€ concernant les activités Erasmus+ Jeunesse& Sport.

En exécution, les engagements se sont établis à 470,7 M€, les règlements effectifs à 460,7 M€ et le total de charges constatées (incluant les contributions des membres du GIP et tenant compte de charges constatées d'avance) à 457,2M€. Ces montants comprennent 12,9M€ d'AE et 11,9M€ de CP concernant les activités Erasmus+ Jeunesse& Sport.

Les encaissements se sont élevés à 487,6M€ et les produits constatés à 462,8M€. 14,5M€ de recettes concernaient les activités Erasmus+ Jeunesse et Sport.

La trésorerie globale de l'Agence s'est établie au 31 décembre 2017 à 73,9M€, dont 17,1M€ de crédits européens fléchés non fongibles. Dans le même temps, le fonds de roulement global de l'Agence s'est établi à 67M€.

Les emplois de l'Agence en 2017 se sont établis à 83 ETPT, incluant les personnels mis à disposition.

La majorité des dépenses 2017 (440,4M€ représentant 95% des dépenses de l'Agence) a ainsi été constituée de dépenses destinées à couvrir l'indemnisation des volontaires en Service Civique (y compris

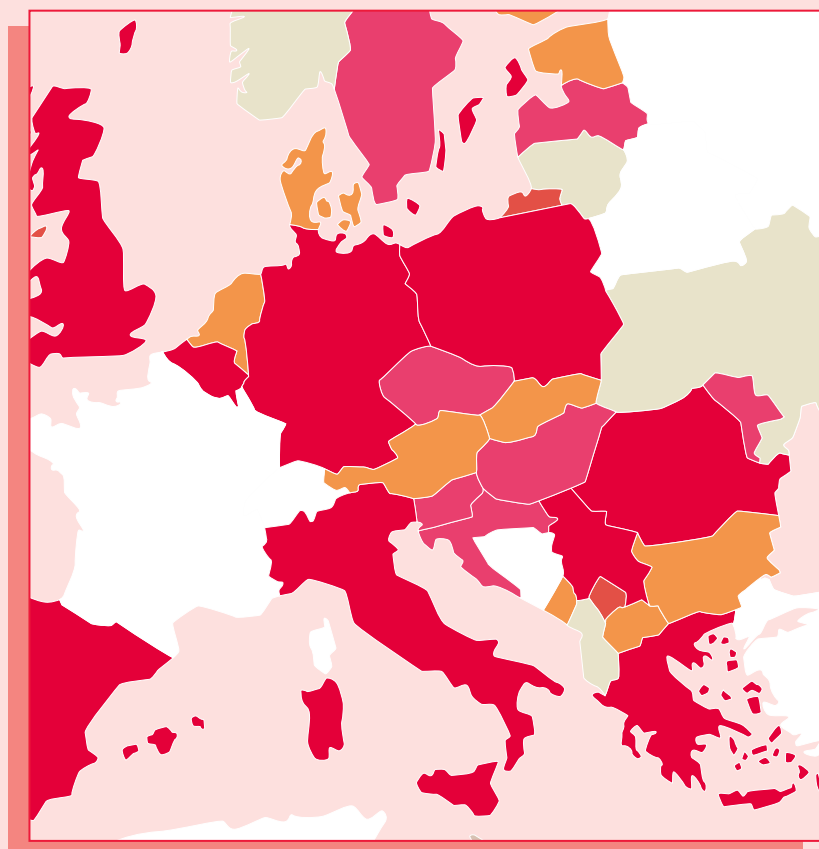
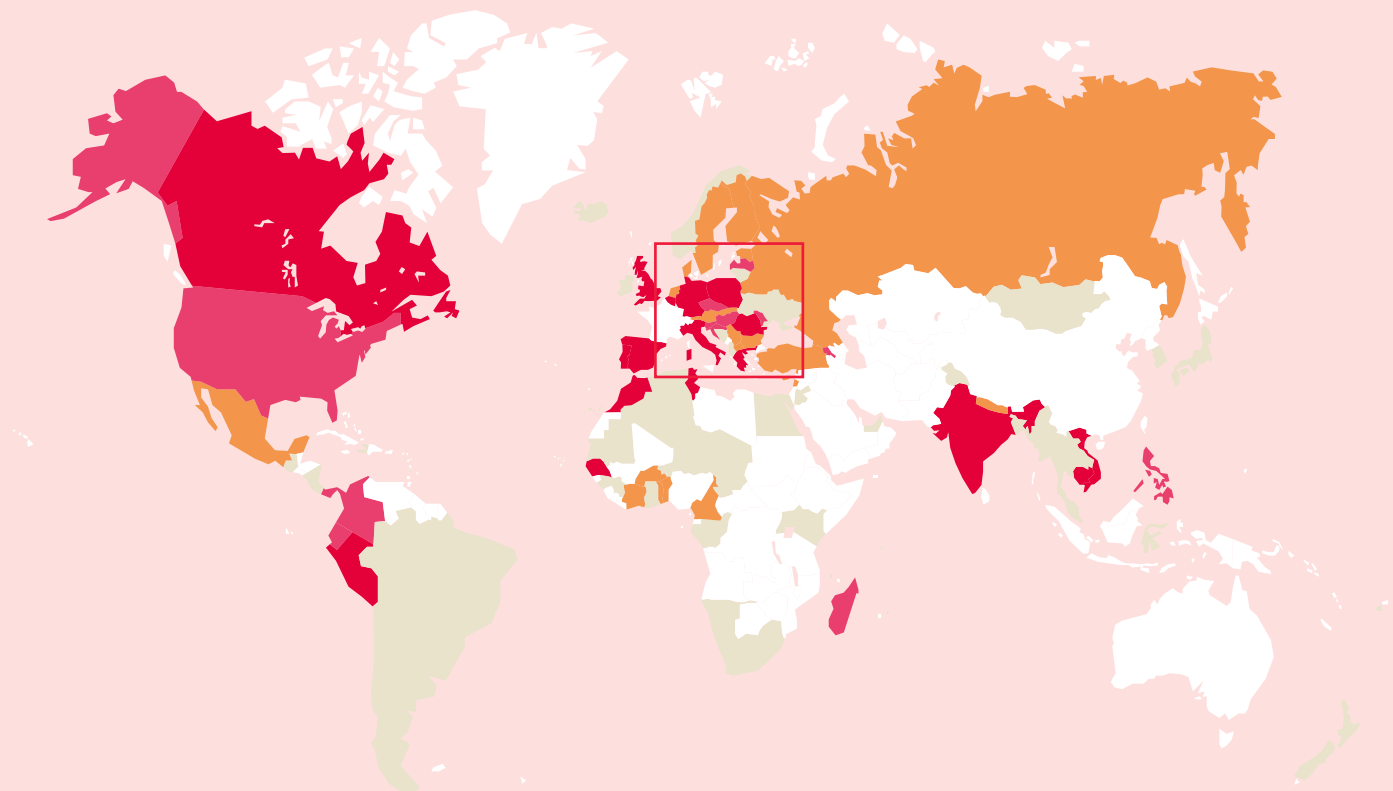
la couverture de leur protection sociale), des versements aux structures, incluant la formation civique et citoyenne et des frais de gestion de l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Les dépenses (hors personnel) ayant trait à Erasmus+ se sont établies en 2017 à 11,9M€ (soit 3% des dépenses).

Les autres dépenses se sont élevées à 8,4M€ (soit 2% des dépenses) correspondant notamment aux dépenses de l'intégralité du personnel de l'Agence, aux frais de communication, aux dépenses de développement quantitatif et qualitatif du Service Civique, de contrôle et d'animation territoriale, de développement des systèmes d'information liés au Service Civique, et plus généralement au fonctionnement courant de l'Agence.

Les contributions « en nature » des membres du GIP qui se sont élevées à 7,5 M€, correspondent (à titre principal) à la valorisation des achats d'espace média pour la promotion du Service Civique, à des dépenses de développement informatique portées par l'Etat, ainsi qu'à l'hébergement du groupement dans les locaux du ministère en charge de la jeunesse.

Présence des volontaires dans le monde (Service Civique et programme Erasmus+)



Le mot du Président

Yannick Blanc

Président de l'Agence
du Service Civique



En 2017, la France est devenue le leader européen pour l'engagement volontaire des jeunes. C'est une bonne nouvelle, qui place l'Agence du Service Civique dans l'obligation, pour assumer ce leadership, de faire des propositions innovantes à l'Europe sur la mobilité de la jeunesse.

En effet, plus de 123 000 jeunes, majoritairement français, ont pu s'engager, en France et à l'étranger, dans le cadre du Service Civique. A comparer aux 2 000 jeunes français à avoir vécu l'expérience de mobilité et d'engagement sans frontières qu'est le Service Volontaire européen (SVE), soit 1,6% des jeunes volontaires!

Ce constat doit nous amener à réinterroger sans cesse les perspectives que nous offrons à la jeunesse européenne. Dans quelle mesure notre action est-elle capable de donner un horizon européen aux jeunes qui veulent s'engager et de leur donner envie de contribuer au renouveau dont le projet européen a tant besoin ?

Si l'Agence a aujourd'hui la responsabilité de deux programmes majeurs de la politique française et européenne de la jeunesse, elle a le devoir de créer des ponts et des synergies entre ces politiques. Pour ce faire, elle doit partir de l'idée que la mobilité et l'engagement des jeunes sont à construire, développer et évaluer comme autant d'étapes d'un parcours de formation et d'inclusion citoyenne.

Comme dans beaucoup d'autres politiques publiques, les logiques de catégories, de résultats quantitatifs, doivent céder la place à celles de parcours de vie et d'accompagnement tout au long de ce parcours. Si le Service Civique et la mobilité européenne, quelle qu'elle soit, font déjà partie de la trajectoire habituelle des jeunes diplômés, elle doit aussi devenir imaginable et accessible pour les décrocheurs, les jeunes en situation de handicap et tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, pensent que la société « n'est pas faite pour eux »...

Voilà le défi que l'Agence doit relever dans les années à venir : être l'opérateur vers lequel les jeunes de tous milieux, de toutes origines, de toutes qualifications, de France et de l'Union européenne, se tournent pour concrétiser leurs projets d'engagement et enrichir leur parcours personnel et professionnel. La jeunesse restera en manque de repères tant que ceux que nous lui proposons ne seront pas des points d'appui pour un projet de vie.

Pour relever ce défi, nous avons besoin de l'engagement de tous : agents, organismes, membres du Comité stratégique et du Conseil d'administration, représentants des volontaires, ambassadeurs, tuteurs...



ERASMUS+
FRANCE
JEUNESSE
& SPORT



**56 Les volets Jeunesse et Sport
et leur mise en œuvre en France**

60 Bilan du volet Jeunesse en 2017

**70 SALTO-YOUTH EuroMed
& Bonnes pratiques**

72 Le volet Sport en 2017

Les volets Jeunesse & Sport

et leur mise
en œuvre en
France

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport est l'une des deux agences nationales chargée de la mise en œuvre, en France, du programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport sur la période 2014-2020.

◆ rattachée à l'Agence du Service Civique depuis le 1^{er} janvier 2016, elle finance, dans le cadre d'appels à projets européens, les jeunes et les organisations de jeunesse pour leur permettre d'organiser des projets d'éducation non formelle de mobilité, de partager des pratiques innovantes entre professionnels et de participer à la construction de l'Europe et des politiques de jeunesse

◆ l'Agence héberge le centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed & Bonnes pratiques,

un des six centres créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales et renforcer la qualité des projets Jeunesse

◆ l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport est le point national d'information (PNI) du volet Sport du programme en France. Installé par le ministère des sports au sein de la structure, le PNI est chargé de la diffusion, de l'accompagnement et de la valorisation du volet Sport d'Erasmus+

Gestion Erasmus+ Jeunesse 2017: de nouvelles opportunités, un budget en hausse

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport est chargée d'une part d'accompagner les organisations et de sélectionner les projets qui bénéficieront du soutien du programme, d'autre part d'assurer le suivi administratif et financier des projets, avant d'en évaluer et d'en valoriser les résultats.

En 2017, la Commission européenne a alloué à l'Agence une enveloppe de crédits d'intervention de 17,5 M soit un budget en hausse de 20% par rapport à 2016. 599 projets ont ainsi été soutenus dans le cadre du volet Jeunesse, y compris dans le cadre de l'expérimentation de la nouvelle action « le SVE stratégique » et des mesures préparatoires à la mise en place du corps européen de solidarité.

En effet, l'Agence a suivi les différentes phases de négociation de l'initiative « Corps européen de Solidarité » lancée en septembre 2016 par la Commission européenne. Dans l'at-



L'Agence a suivi les différentes phases de négociation de l'initiative 'Corps Européen de Solidarité'



Laurence ROVELLI

Chargée du contrôle des bénéficiaires

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport réalise des audits systèmes sur les principaux bénéficiaires du programme. Il s'agit à la fois de vérifier sur site les aspects financiers ainsi que la mise en place de mesures favorisant une gestion saine des subventions et un bon accompagnement des volontaires. Ces visites sont également l'occasion d'échanger avec les structures sur les difficultés qu'elles rencontrent, de les conseiller et de valoriser les bonnes pratiques qu'elles ont instaurées.

tente de l'adoption de la base légale, au deuxième semestre 2018, l'Agence s'est vue octroyer des fonds pour développer des projets de volontariat sous Erasmus+.

Dans un souci de développer la qualité des projets et l'accompagnement des bénéficiaires, l'Agence a organisé des activités de soutien et s'est associée à des activités organisées par d'autres agences nationales ou centres de ressources SALTO, dans le cadre de son plan d'action et de coopération transnationale (TCA). Garante de la bonne utilisation des fonds européens au service de la qualité, l'Agence met en place plusieurs types de contrôle des projets soutenus par le programme Erasmus+.

Instances, réseaux et partenariats

L'Agence met en œuvre le programme sur l'ensemble du territoire national. Elle développe des partenariats avec de nombreux acteurs au niveau national et européen et participe à différentes instances et groupes de travail, contribuant ainsi au développement des politiques publiques aux niveaux national et européen.

AU NIVEAU NATIONAL

L'Agence contribue à l'animation du Comité national Erasmus+, instance de consultation et d'information sur le programme organisée et présidée par l'autorité nationale deux fois par

an (présentation du rapport annuel, consultation sur les orientations du programme de travail...).

L'Agence a également animé une journée de travail avec les responsables Europe et international jeunesse (REIJ - correspondants régionaux Erasmus+ jeunesse dans les DRJSCS), dédiée exclusivement au volet jeunesse du programme.

En matière de coopération entre les deux agences nationales (dont le comité permanent Erasmus+ est l'organe de coordination), l'année 2017 a notamment été marquée par **le lancement d'un portail internet commun aux deux agences (www.erasmusplus.fr)** et d'un travail conjoint sur les « positive role model ». Les deux agences ont participé de manière croisée aux comités nationaux d'évaluation.

En 2017, l'Agence a également développé et consolidé des partenariats, permettant de toucher de nouveaux publics et d'élargir ses priorités. Elle a ainsi été partenaire de la diffusion de la campagne « La jeunesse s'engage dans la coopération décentralisée » initiée par le ministère des affaires européennes et visant à appuyer le développement de projets de volontariat et de mobilité par les collectivités territoriales.





AU NIVEAU EUROPÉEN

En 2017, l'Agence a participé aux échanges organisés deux fois par an par la Commission européenne sur le programme et rassemblant toutes les agences nationales, tous volets confondus. Elle a également participé au groupe de travail sur le corps européen de solidarité. L'Agence a poursuivi ses collaborations avec les agences nationales européennes, notamment dans le cadre des trois partenariats stratégiques inter-agences: Inclusion, Employabilité et Formation des travailleurs de jeunesse au niveau municipal.

Priorité Inclusion

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport s'attache à diversifier les publics bénéficiaires notamment en portant une attention particulière aux jeunes les plus fragilisés dits «jeunes ayant moins d'opportunités» (jeunes ayant des parcours atypiques, décrocheurs scolaires, sans emploi, éloignés géographiquement, en situation de handicap, réfugiés/migrants sans emploi, etc.). L'Agence prend une part active dans l'animation du partenariat stratégique inter-agences sur l'inclusion lancé en 2016. Elle coordonne particuliè-



Brigitte DAOUADI

Référente handicap, AEFJS

Le séminaire organisé en avril 2017 a permis aux acteurs de jeunesse de valoriser leur engagement et les résultats de leurs projets. Ils ont sensibilisé l'Agence aux freins rencontrés dans le montage des activités avec des jeunes en situation de handicap. Aujourd'hui, nous sommes tous fiers que le guide «Au-delà du handicap, la mobilité européenne pour tous», fruit de ce travail collectif, soit diffusé dans toute l'Europe au service des jeunes, de la diversité et d'une mobilité toujours plus inclusive.

rement le groupe de travail sur le public «Jeunes en situation du handicap» et a organisé deux activités phares en 2017: Open Access II, un séminaire de contact (25 organisations, 14 pays européens, 2 nouveaux projets conçus) et un séminaire d'échange de pratiques réunissant des experts et porteurs de projets avec des jeunes en situation de handicap (15 participants). Par ailleurs, l'Agence a cofinancé les activités organisées par les autres agences du consortium et y a envoyé 14 participants français.

Lancement du 6^{ème} cycle du Dialogue structuré

La coopération avec le groupe national du travail du dialogue structuré animé par le CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire) s'est poursuivie en 2017. Pour le 6^e cycle du Dialogue Structuré (juillet 2017 à décembre 2018), la thématique choisie est «Youth in Europe: what's next?», thématique traduite en France par «Jeunesse, Europe et Educ'pop».

L'Agence a animé des ateliers sur la mobilité internationale lors de l'événement de lancement le 30 septembre 2017 à Paris (en présence du Commissaire européen Pierre Moscovici) et a soutenu la diffusion de l'enquête nationale Provox. Les propositions recueillies seront transmises au comité de pilotage du Dialogue Structuré au niveau européen pour nourrir le travail de définition des onze objectifs de la nouvelle stratégie européenne jeunesse post-2018, et ce dans différents domaines (éducation, citoyenneté, mobilité, changement climatique, engagement, etc.).

Contribution à l'évaluation des résultats et impact du programme

En 2017, l'Agence a participé aux travaux de l'évaluation intermédiaire du programme Erasmus+ initié par la Commission européenne dans tous les pays. Les données recueillies dans le cadre d'un questionnaire (1 million de réponses) établissent que le programme s'est avéré bénéfique pour les bénéficiaires en termes d'insertion professionnelle et de développement de l'engagement civique.

Par ailleurs, l'INJEP a publié fin 2017, les résultats de l'enquête menée dans le cadre du réseau RAY (Research based Analysis and monitoring of Erasmus+ Youth). Au total 1017 participants ont répondu. Le rapport final permet de mettre en avant les très bons scores sur l'atteinte des objectifs du programme, notamment sur la mobilité, l'inclusion sociale et le dialogue structuré.

1987 - 2017 : De Erasmus à Erasmus+, 30 ans de programmes européens de mobilité

En 2017, et encore plus dans le cadre du trentième anniversaire de Erasmus+, l'Agence a contribué à la diffusion des opportunités du programme et de ses résultats, lors d'événements (salon de l'éducation, forum national des associations, etc.), dans des publications (recueil de bonnes pratiques Erasmus+, album rétrospective «20 ans de Service Volontaire Européen»), sur internet (diffusion de témoignages et belles histoires sur le blog de l'Agence (www.erasmusplus-jeunesse.fr) et les réseaux sociaux.

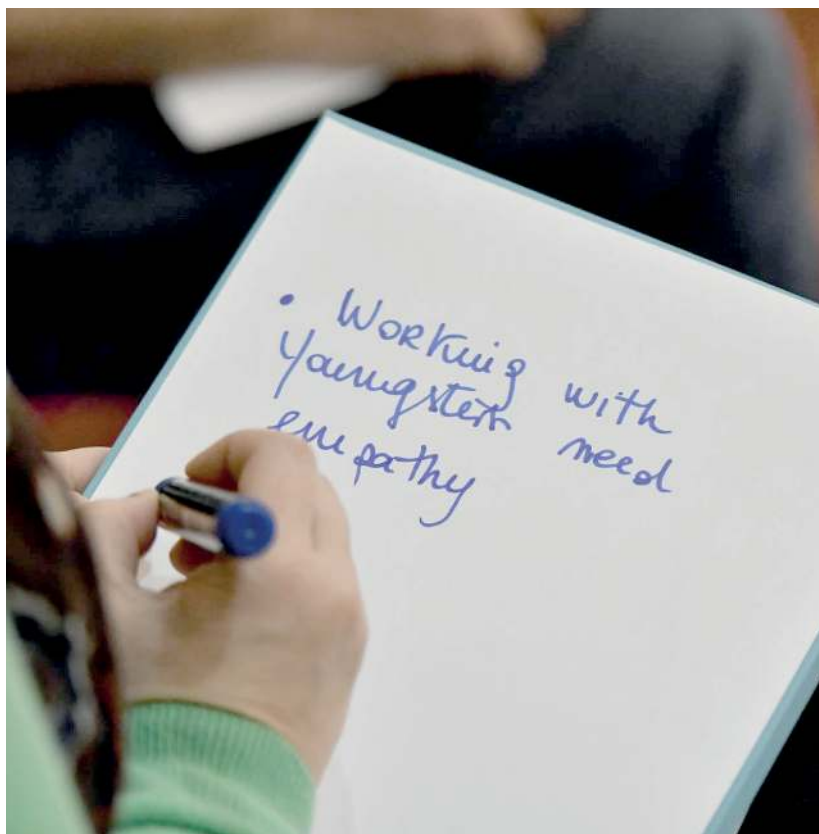


En 2017, l'Agence a fêté les 30 ans des programmes européens de mobilité



QUELQUES UNS DES TEMPS FORTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017 :

- ◆ co-organisation de l'événement national français «30 ans» façon TedX et au top tweet (9 janvier 2017, Théâtre de l'Europe de l'Odéon, Paris - 700 personnes), en partenariat avec l'Agence Erasmus+ France Éducation & Formation
- ◆ semaine européenne de la jeunesse (1^{er} au 7 mai 2017) et Semaine européenne du Sport (23 au 30 septembre 2017) : soutien au Tour d'information Erasmus+ de jeunes bénéficiaires, rencontres professionnelles sur la mobilité européenne des jeunes en situation de handicap en partenariat avec le CIDJ et l'ONISEP, journée nationale d'information sur les opportunités Sport
- ◆ célébration des 60 ans du Traité de Rome: exposition « 60 belles histoires de l'Union Européenne » dont deux projets Erasmus+ Jeunesse, témoignage de jeunes bénéficiaires lors de la conférence d'ouverture organisée par la Mairie de Paris (25 mars 2017, Paris)



Bilan du volet Jeunesse en 2017

En chiffres

GLOBAL POUR LES 3 ACTIONS CLÉS

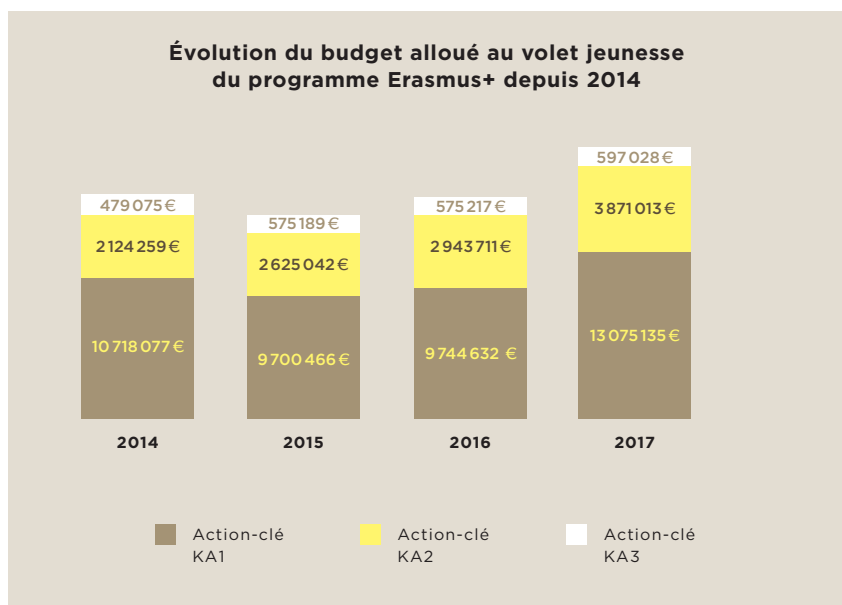


- ◆ enveloppe crédits d'intervention : 17,5 M€
- ◆ 1 129 projets déposés pour un montant total de plus de 46,2 M€
- ◆ 599 projets financés pour un montant total de plus de 17,2 M€
- ◆ 221 experts sélectionnés pour analyser 1 075 projets
- ◆ 20 306 participants dont 4 999 jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) soit 25% de l'ensemble des participants.

De nouvelles opportunités, un budget en augmentation

En 2017, le volet Jeunesse du programme Erasmus+ a suscité de nombreuses candidatures: **795 dossiers déposés en 2014, 1 129 déposés en 2017.**

En 2017, la commission européenne a expérimenté une nouvelle action «le Service Volontaire Européen stratégique» favorisant la coordination de projets de volontariat innovants et d'une certaine ampleur sur le territoire. Le budget global attribué à la France pour financer les projets déposés dans le cadre des trois actions-clé Jeunesse a enregistré une hausse de plus de 20% en 2017. La ventilation de ces crédits supplémentaires s'est faite essentiellement sur les projets de partenariats stratégiques (action-clé 2) et sur le SVE. Le nombre de projets bénéficiant de l'appui financier du pro-



gramme a augmenté progressivement depuis le début du programme pour atteindre 599 projets soutenus en 2017.



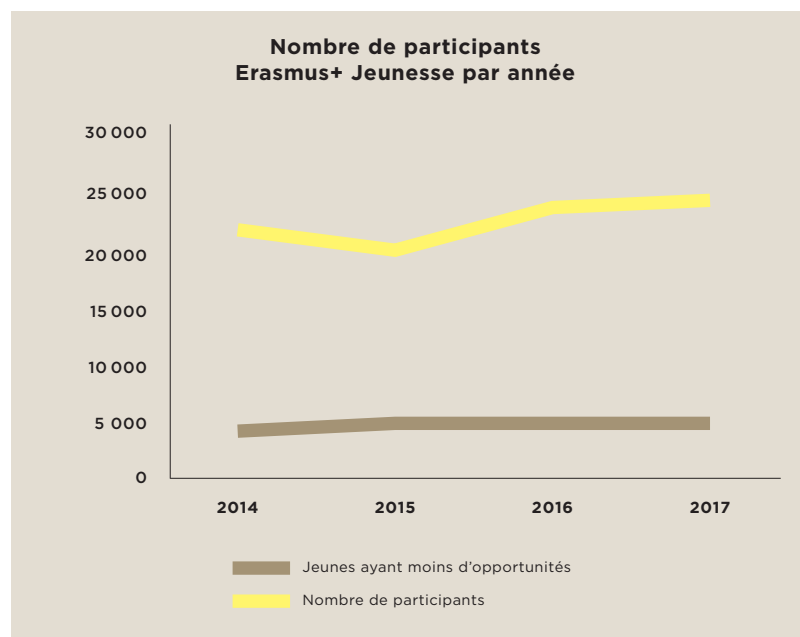
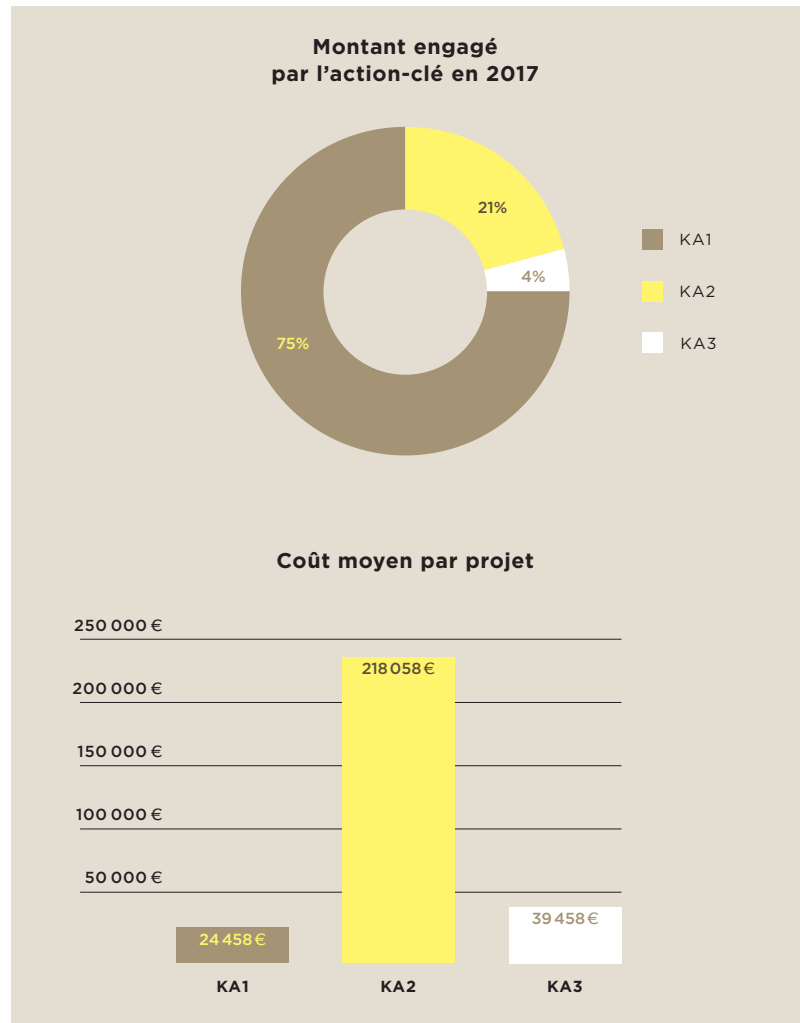
599 projets ont été soutenus par l'Agence en 2017 impliquant 20 306 participants, dont 4 999 jeunes ayant moins d'opportunités



Sur l'ensemble de ces 599 projets

- ◆ 565 projets ont permis à des jeunes ou animateurs de prendre part à des projets de mobilité pour un budget global de 13,7 M€
- ◆ 18 projets ont donné à des associations l'opportunité de développer des partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse pour un montant global de 2,97 M€
- ◆ 16 projets ont rendu possible la rencontre et le dialogue entre jeunes européens et décideurs politiques, dans le but de prendre part à la définition des politiques publiques et au débat public dans le domaine de la jeunesse pour un montant global de 0,63 M€

Ces projets ont touché un nombre croissant de participants (19 317 en 2016 à 20 306 en 2017), avec une part toujours importante de Jeunes ayant moins d'opportunités (jeunes ayant des parcours atypiques, publics handicapés, sans emploi, etc.).



Mobilités des jeunes et des acteurs dans le domaine de la jeunesse (animateurs, encadrants)

DÉTAIL DE L'ACTION CLÉ 1

- ◆ 1 008 projets déposés
- ◆ 565 projets financés
- ◆ 2 424 organisations de différents pays impliquées dans les projets financés
- ◆ taux de succès : **56 %**
- ◆ 12 089 participants dont 4 499 jeunes ayant moins d'opportunités
- ◆ 8 244 participants aux échanges de jeunes
- ◆ 1 757 volontaires (jeunes français accueillis dans un projet à l'étranger et jeunes européens venus effectuer un SVE en France) dont **50 % JAMO**.
- ◆ 38 sessions de formation organisées pour **les jeunes volontaires** et les encadrants (organisations, tuteurs, formateurs, etc.)
- ◆ 2 088 participants aux projets de mobilité des acteurs de jeunesse.

L'action clé 1 vise à développer la mobilité des jeunes et des animateurs et encadrants à des fins d'apprentissage. Elle propose trois lignes de financement possibles, qui correspondent à trois typologies de mobilité :

- ◆ les échanges de jeune
- ◆ le service volontaire européen et une nouvelle opportunité proposée en 2017: le « SVE Stratégique »
- ◆ la mobilité des acteurs de jeunesse

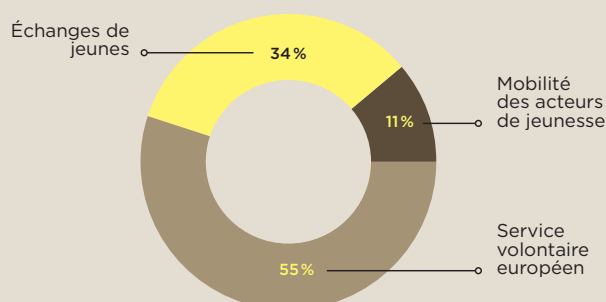
place au 2^{ème} rang européen derrière l'Espagne. Le montant de la dotation accordée à l'Agence a progressé de 8% entre 2014 et 2017, elle reste en deçà de la demande. Ceci explique le taux de succès en baisse depuis 2014 (71% en 2014 contre 56% en 2017), l'augmentation des crédits n'étant pas suffisante pour suivre la demande. Chaque projet de mobilité repose sur un partenariat européen (c'est-à-dire un minimum de deux partenaires issus de deux

des 34 pays programme), qui peut également être étendu à d'autres «pays partenaires».

En 2017, 172 projets de mobilité avec les pays partenaires voisins de l'Union européenne (les Balkans, les pays du Partenariat oriental, les pays du Sud de la Méditerranée et la Russie) ont pu être financés, correspondant aux 25% maximum de l'enveloppe budgétaire pouvant être dédiée à cet effet.

En 2017, l'Agence française a réceptionné 1008 candidatures pour des projets de mobilité soit une hausse de 43% du nombre de dossiers déposés entre 2014 et 2017. Cela la positionne au 5^e rang des pays européens, après la Turquie, l'Italie, la Pologne et l'Espagne. Le budget alloué par la Commission européenne lui a permis de financer 565 projets de mobilité, ce qui la

Répartition des projets KA1 par typologie de mobilité





Agir en Citoyens pour notre Territoire Européen

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse — Échange de jeunes
NOM DU PORTEUR DE PROJET Ville de Suresnes - Ile de France
SUBVENTION ERASMUS+ 12 994 €

«Mettre sa citoyenneté en action» tel était le leitmotiv de la rencontre organisée en juillet 2016 par la Ville de Suresnes dans le cadre de son jumelage avec Kragujevac (Serbie).

Vingt-quatre jeunes de 15 à 22 ans ont participé à plusieurs activités : ateliers participatifs et ludiques, visite d'institutions, réalisation collective d'un journal, exposition photographique dans des manifestations publiques.

Ils ont développé leur esprit critique lors de débats d'actualité avec des experts : prévention de la radicalisation, éducation aux médias et aux réseaux sociaux, etc.

Ensemble, ils ont rédigé une charte du jeune citoyen européen. À partager.

Chaque jeune a reçu un certificat YouthPass lors d'une cérémonie en présence du ministre conseiller de l'Ambassade de Serbie et du maire de Suresnes. Les participants ont également pu partager leurs compétences et expériences dans le cadre du Conseil Communal des jeunes.

LES ÉCHANGES DE JEUNES

Les échanges offrent à des groupes de jeunes de différents pays, l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître. Ces rencontres, se déroulant en dehors des structures scolaires, universitaires ou de formation professionnelle, ont un objectif éducatif. Ces rencontres contribuent à traiter les domaines très divers comme la lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, l'art et la culture, l'environnement, la protection du patrimoine, les médias et l'information, la santé, l'économie solidaire ou encore le sport.

En 2017, 8 144 jeunes de 13 à 30 ans ont pu participer à des activités autour de la citoyenneté européenne, de la participation des jeunes, du dialogue interculturel.

- ◆ la durée moyenne d'un échange de jeunes est de 9 jours
- ◆ la grande majorité des activités en France
- ◆ top 10 des principaux pays partenaires européens des organisations françaises : Italie, Allemagne, Espagne, Roumanie, Pologne, Finlande, Bulgarie, Portugal, Grèce, Croatie

LE SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN

Le Service volontaire européen (SVE) offre l'opportunité aux jeunes de vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à l'insertion socio-professionnelle.

Concrètement, le SVE permet de s'engager et de réaliser des missions d'intérêt général (animation socio-culturelle, sport, protection du patrimoine, information des jeunes, aides aux personnes en difficultés etc.) au sein d'une structure à but non lucratif (associations, collectivités, etc.).

Les structures accueillant ou envoyant des jeunes en service volontaire européen doivent avoir été préalablement accréditées. Fin 2017, 671 structures françaises étaient accréditées pour coordonner, envoyer ou accueillir des jeunes en service volontaire européen. 134 demandes d'accréditation dont 57 correspondant à une première demande ont été acceptées en 2017. À noter une augmentation du nombre d'établissements d'enseignement général ou professionnel (lycées, etc.) sollicitant une accréditation pour accueillir des volontaires européens.

Ces structures ont pour obligation d'accompagner les jeunes avant, pendant et après le SVE. Elles doivent notamment désigner et former un tuteur qui a pour mission de suivre les jeunes pendant leur période de volontariat. En outre, les jeunes volontaires participent à des séminaires de formation, à l'arrivée (au début de leur période de volontariat) et à mi-parcours, parfois au retour.

En 2017, la France a organisé 35 formations pour les jeunes volontaires européens accueillis en France (25 jeunes en moyenne par formation) : 21 séminaires à l'arrivée, 12 évaluations à mi-parcours, 2 évaluations au retour.





L'Europe au cœur du lycée

TYPE DE PROJET

Erasmus+ Jeunesse - Service
Volontaire Européen

NOM DU PORTEUR DE PROJET

Etablissement Public Local
du Tarn - Occitanie

SUBVENTION ERASMUS +

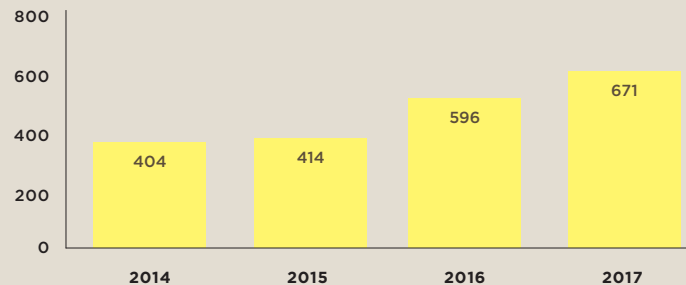
14 400 €

« L'Europe au cœur du lycée » est le nom du projet d'accueil de volontaires européens sur le campus Fonlabour (lycée, centre de formation pour adulte et d'apprentis) à Albi.

Accueillis au sein du lycée agricole, Lilia (Ukraine) et Juan (Espagne) ont participé à la vie de l'établissement pendant dix mois. Ils ont réalisé plusieurs missions : soutien scolaire et linguistique, aide aux projets de coopération internationale, ateliers d'éducation à l'environnement, organisation d'activités sportives, lancement d'une semaine culturelle européenne (exposition sur l'Europe, animations, repas à thème, conférences, etc.). Tout en acquérant de multiples compétences (linguistique, gestion, interculturelle, etc), ils ont contribué à leur manière au développement d'une citoyenneté européenne au contact des jeunes et personnels.

De plus en plus de lycées inscrivent l'accueil de projets européens comme un axe fort de leur projet d'établissement. Il s'agit de miser sur le développement de la mobilité de la communauté éducative et des élèves, dans toutes ses composantes et de susciter la réciprocité.

Nombre d'accréditations déposées



Focus sur le SVE stratégique

En 2017, la Commission européenne a expérimenté une nouvelle action Erasmus+ : le SVE stratégique. Cette action, mise en oeuvre pour la première fois lors du deuxième round 2017, a rencontré un réel succès auprès des porteurs de projets. Quinze dossiers ont été déposés et seuls huit ont pu être retenus, au vu des crédits disponibles, le montant moyen de ces projets s'élevant à 263 000 €.

Les 8 projets de SVE stratégique permettront à 568 jeunes de s'engager, en France ou dans un autre pays européen, dans des projets de volontariat innovants, de plus grande ampleur, et le plus souvent associés à de nouveaux partenaires (entreprises, acteurs de l'ESS, collectivités, établissements d'enseignement, etc.).

En 2017, 1757 jeunes ont effectué un SVE financé par l'Agence française, que ce soit des jeunes Français accueillis dans des projets à l'étranger ou des jeunes Européens venus effectuer un SVE dans des organisations françaises.

- ◆ ces jeunes étaient pour deux tiers des jeunes femmes, âgés pour 80% de 18 à 25 ans
- ◆ durée moyenne d'un SVE : 10 mois (long terme), 3 semaines (court terme)
- ◆ top 10 des pays d'accueil des jeunes français : Italie, Espagne, Roumanie, Grèce, Maroc, Portugal, Allemagne, Pologne, Tunisie, Moldavie
- ◆ top 10 des pays d'envoi des jeunes européens en France : Italie, Espagne, Allemagne, Portugal, Russie, Maroc, Hongrie, Turquie, Pologne, Estonie

À cela s'ajoutent les 99 projets auxquels ont participé 656 jeunes français, soutenus financièrement par d'autres agences nationales partenaires.



En partenariat avec l'Agence de Belgique francophone, l'Agence a organisé une formation TIC-TAC pour la première fois en langue Française



LES MOBILITÉS DES ACTEURS DU DOMAINE DE LA JEUNESSE

Ce volet du programme favorise la rencontre et les échanges de pratiques entre les acteurs de jeunesse. Il s'adresse à toutes les personnes œuvrant dans le champ de la jeunesse de manière bénévole ou professionnelle (animateurs de jeunes, travailleurs sociaux, élus et techniciens des associations et mouvements d'éducation populaire, collectivités territoriales et tous les acteurs de la société civile traitant des questions européennes en lien avec la jeunesse). Les acteurs de jeunesse intéressés peuvent initier et coordonner une activité ou être partenaire d'un projet organisé dans un autre pays. Plusieurs types de mobilités peuvent être soutenus dans cette sous-action: séminaires, formation, visites d'étude, etc.

En 2017, 2 088 acteurs de jeunesse ont pu échanger avec des homologues européens sur leurs pratiques professionnelles.

En partenariat avec l'agence de Belgique francophone, l'Agence a organisé une formation TIC-TAC pour la première fois en langue française (16 participants dont 9 français). L'objectif était de donner aux travailleurs de jeunesse les clefs d'une stratégie locale à long terme en utilisant la mobilité européenne comme levier.

La magie du cirque social

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse - Mobilité des acteurs de jeunesse
NOM DU PORTEUR DE PROJET Nomadways - Hauts de France
SUBVENTION ERASMUS+ 6 520 €

Le projet «La magie du cirque social» est la rencontre de deux associations agissant dans des contextes socio-culturels différents, avec le cirque comme outil d'inclusion sociale.

Nomadways a pour vocation d'innover dans le domaine des arts vivants et y valorise un dialogue pluridisciplinaire, intergénérationnel et multiculturel. L'association Her Yerde Sanat gère une école de cirque social pour des enfants et jeunes de communautés défavorisées de Mardin, au Sud-Est de la Turquie.

Cette visite d'étude de quatre mois en Turquie a permis aux travailleurs de jeunesse, d'échanger leurs pratiques, de développer leur créativité et leurs compétences en cirque social, en gestion de projet et en techniques d'animation.

Le livret pédagogique produit suite à la visite d'étude a été diffusé via le portail internet de SALTO-YOUTH Euromed & Bonnes pratiques; il contribue ainsi à développer la qualité des projets de cirque social et du travail de jeunesse en Europe.

Depuis Nomadways a réitéré cette expérience en Egypte. Cette activité Erasmus+ lui a permis d'élargir ses réseaux de partenaires et de créer de nouveaux projets jeunesse alliant art, pédagogie et identité européenne.



Les partenariats stratégiques jeunesse

DÉTAIL DE L'ACTION CLÉ 2

- ◆ 18 projets financés
- ◆ taux de succès : 22%
- ◆ 108 organisations impliquant 4 431 participants
- ◆ 77 activités TCA co-organisées ou soutenues

Ce volet du programme soutient les projets de coopération internationale, la mise en œuvre et l'échange d'expériences et de pratiques innovantes entre différents types de secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Diverses activités peuvent être soutenues sur la base d'un diagnostic et de besoins établis : études/enquêtes, rencontres internationales, job-shadowing/formations, élaboration/expérimentation de méthodes et d'outils innovants, voire des périodes de mobilités etc.

Après une stabilisation en 2016, on constate une forte hausse du nombre de projets déposés en 2017 (51 en 2016 et 83 en 2017, +60 %). Les crédits alloués à l'agence nationale française au titre de l'action-clé 2 (partenariats stratégiques) ont augmenté de 30%, mais de manière insuffisante pour accompagner l'augmentation des demandes. En 2017, 22% des projets déposés ont pu être retenus, ce qui fait de l'action-clé 2 la plus sélective du volet jeunesse du programme. La grande majorité des projets retenus sont des projets d'innovation (14 projets). Quatre projets d'échange de pratiques ont été sé-

MentorPower

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse
Partenariat stratégique

NOM DU PORTEUR DE PROJET Hors Pistes - Provence Alpes Côte d'Azur
SUBVENTION ERASMUS+ 237 101€

MentorPower est un partenariat stratégique innovant visant à l'inclusion sociale des jeunes migrants et à la mise en relation avec des habitants locaux via le « parrainage engagé ».

Porté par Hors Pistes, le consortium a réuni six organisations de jeunesse européennes (Espagne, Grèce, Norvège, Turquie, France). Conduit tel un projet de « recherche-action » sur deux ans, MentorPower a combiné des activités au niveau local et au niveau international : cinq réunions transnationales, trois formations (200 professionnels, 5 pays), deux mobilités de court terme, etc. Soixante-douze tandems parrains / filleuls de 16 à 25 ans ont été formés et ont participé au programme avec l'accompagnement de douze formateurs.

Pour soutenir la dissémination des résultats auprès des professionnels dans le domaine de la migration, travailleurs sociaux, bénévoles ou citoyens engagés, décideurs politiques... trois publications ont été réalisées : un recueil de bonnes pratiques, un livret-guide en six langues et un livret de recommandations stratégiques adapté au contexte de chaque pays.

Depuis, Hors Pistes a démultiplié cette initiative et poursuit ces activités de parrainage avec le soutien financier de la Fondation de France (2017) dans le cadre du programme Solidarité Migrants.

lectionnés. Pour favoriser le dépôt de projets Initiative de Jeunes transnationale, un job-shadowing a été organisé avec l'Agence nationale belge francophone sur ses méthodes d'accompagnement et d'information des porteurs potentiels de ce type d'activité.

18 projets ont permis de mobiliser 4431 participants dans 74 activités de dissémination, 48 productions intellectuelles, 46 mobilités de court terme et 49 activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation.

Ils abordent les thématiques prioritaires en rapport avec la stratégie Europe 2020 (réfugiés et migrants, prévention de la radicalisation, éducation à l'entrepreneuriat, insertion

sociale, numérique, etc.) avec une forte dimension intersectorielle sur la composition des partenariats et des acteurs engagés.

Une attention particulière est apportée aux mesures de suivi et de conduite du projet, à la stratégie de diffusion et d'exploitation des résultats en vue de pérenniser l'action et ses impacts. C'est dans cette optique que l'Agence a organisé en 2017 deux réunions d'information spécifiques à destination des bénéficiaires leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'agence et de s'imprégner des règles de gestion administratives et financières propres à l'action-clé 2.

Les rencontres entre jeunes et décideurs politiques dans le cadre du dialogue structuré

DÉTAIL DE L'ACTION CLÉ 3

- ◆ 16 projets financés (dont 6 séminaires transnationaux)
- ◆ taux de succès : 42%
- ◆ 3 786 participants dont 13% de JAMO

Ces rencontres encouragent la participation active des jeunes à la vie démocratique, favorise le débat autour de sujets centrés sur les thèmes et les priorités fixées par le Dialogue Structuré, ainsi que les axes Jeunesse de la stratégie Europe 2020 et du cadre de coopération européenne Jeunesse 2010-2018.

Ces projets peuvent prendre la forme de séminaires, de conférences, de consultations et d'événements. Les jeunes doivent être en mesure de faire entendre leur voix (grâce à la formulation de positions, propositions et recommandations) sur la façon dont les politiques de jeunesse devraient être élaborées et mises en œuvre en Europe.

Les crédits alloués au titre de l'action-clé 3 ont progressé d'environ

20% entre 2014 et 2015 et sont restés stables entre 2016 et 2017. En 2017, 16 projets ont été acceptés dans le cadre de l'action-clé 3 « Dialogue Structuré».

Sur les 16 projets acceptés en 2017, 10 sont des séminaires nationaux et 6 des séminaires transnationaux.

La majorité des projets sont composés de plusieurs activités, un seul projet prévoit des activités transna-

tionales et nationales. Les bénéficiaires sont principalement des associations (une seule collectivité locale), sept sont des structures primo-demandeurs. Les thématiques traitées correspondent bien aux priorités européennes avec une majorité de projets traitant de la citoyenneté et de la participation des jeunes. Un projet porte sur la thématique des migrants.



L'Europe agit, Agir en Europe

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse - Rencontre de jeunes et décideurs du Dialogue Structuré

NOM DU PORTEUR DE PROJET Ligue de l'enseignement 44 - Pays de la Loire

SUBVENTION ERASMUS+ 7 200,80 €

L'égalité d'accès aux droits est une priorité de la stratégie Europe 2020.

C'est aussi le thème du séminaire Erasmus+ porté par la Ligue de l'enseignement 44, en partenariat avec des associations locales et européennes, les collectivités et... des jeunes très motivés.

Le projet s'est déroulé en deux temps :

— une enquête menée pendant trois mois par des volontaires en Service Civique. Au total 250 jeunes ligériens ont livré leurs points de vue sur l'emploi, la mobilité, l'éducation et la liberté de penser.

— une rencontre-débat fin mars 2017 à l'Hôtel du département à Nantes réunissant cent jeunes européens (Royaume-Uni, Bulgarie, Italie, France) et vingt décideurs. Sur la quinzaine de propositions co-construites en ateliers, sept ont été retenues et votées au sein de l'hémicycle.

La diffusion des échanges et des résultats s'est faite via une dizaine d'outils (vidéos, exposition, carnet de bord, etc.) et des émissions de direct d'Euradionantes. Cette expérience de citoyenneté active, une première pour la majorité des jeunes, leur a permis de confronter et d'argumenter leurs idées, de prendre la parole en public et de réduire leur défiance vis à vis des/de/la politique(s).

16 projets

ont été financés
dans le cadre
de l'action-clé 3
en 2017

Le TCA

(Transnational Cooperation Activities)

Chaque année, l'Agence française Erasmus+ France Jeunesse & Sport, en lien avec ses partenaires européens (autres agences nationales et centres de ressources SALTO-YOUTH Euromed & Bonnes pratiques), propose un ensemble d'activités transnationales de coopération dans le secteur jeunesse et de l'éducation non formelle.

L'offre TCA permet aux participants de se former au travail européen et international de jeunesse et à l'interculturel, d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer, réaliser et évaluer un projet Jeunesse dans le programme Erasmus+, de rencontrer de nouveaux partenaires et de créer des réseaux européens.

En 2017, 658 000€ (inclus dans l'enveloppe de l'action-clé 2) ont été réservés au TCA et ont permis à l'Agence française d'organiser 33 activités (environ 1 000 participants) et d'envoyer, dans le cadre de la Bourse d'envoi, 233 personnes sur 44 activités, en partenariat avec les agences nationales européennes et les centres de ressources SALTO-YOUTH Euromed & Bonnes pratiques.

Les principales activités réalisées en 2017 dans le cadre du TCA concernaient les actions de mobilité : **3 séminaires de préparation aux échanges de jeunes, 1 séminaire d'évaluation de ces échanges, 2 formations des tuteurs SVE.**

Cinq activités ont été organisées en lien avec le Centre de Ressources SALTO-YOUTH Euromed & Bonnes pratiques : sur l'accréditation SVE, sur la prévention de la radicalisation, sur la formation de tuteurs SVE, sur la reconnaissance de l'éducation non formelle en Méditerranée et sur les réfugiés.



Anne ROLLAND

Chargée de mission, TCA, AEFJS

La Bourse d'envoi permet de prendre en charge la participation de professionnels de la jeunesse

(animateurs, élus locaux, chercheurs, etc.) à des formations ou séminaires de contact organisés par des agences Erasmus+ Jeunesse étrangères. C'est l'opportunité de développer l'échange d'expériences, de renforcer les compétences des porteurs de projets et de créer des réseaux dans la perspective de montage de projets Erasmus+.

Le calendrier des offres est disponible sur www.salto-youth.net/tools/european-training-calendar

Une Tool Fair francophone (3^e Foire aux Outils Pédagogiques) a été organisée du 19 au 22 septembre à Strasbourg avec l'appui du CNAJEP. Parmi les activités soutenues en 2017, notons :

- la formation sur le déblocage linguistique, organisée par l'Agence nationale espagnole, qui a permis de donner des bases de communication en anglais pour les travailleurs de jeunesse dans le cadre de projets européens ;
- la formation sur la jeunesse digitale, organisée par l'Agence nationale finlandaise, qui a permis de développer la connaissance des réseaux sociaux par les travailleurs de jeunesse

et leur utilisation possible pour développer et évaluer des projets de jeunesse tant au niveau local qu'au niveau européen.

Dans le cadre de la coopération entre les pays du Sud, l'Agence a participé à une activité TCA en Espagne, sur la qualité des évaluations des demandes de subvention de l'action-clé 2.

Par ailleurs, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, l'Agence s'est fortement impliquée dans la préparation de deux activités qui seront accueillies en France en 2018 :

« Shaping european Youth Policies », un séminaire sur la participation des jeunes dans la mise en œuvre des politiques de jeunesse et « European Platform for learning mobility », une conférence sur l'évaluation et les outils de mesure de la qualité des projets de mobilité.



Résultats des sélections centralisées Erasmus+ Jeunesse appels à propositions 2017

(agence exécutive Éducation, Audiovisuel Culture)



En 2017, huit projets portés par des organisations françaises ont été soutenus à hauteur de 1,3 M€, dans le cadre d'appels à propositions Erasmus+ Jeunesse & Sport



En 2017, huit projets portés par des organisations françaises ont été soutenus à hauteur de 1,3 M€, dans le cadre d'appels à propositions Erasmus+ Jeunesse & Sport lancés par la Commission européenne au niveau centralisé. Ces projets visent à fournir un soutien structurel à des organisations non gouvernementales européennes (ONGE) et à des réseaux européens actifs dans le domaine de la jeunesse, à favoriser la coopération avec les pays du

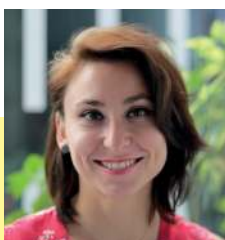
reste du monde, l'échange de pratiques ou le développement d'outils en faveur de l'inclusion sociale.

Les résultats de l'appel à proposition 2017 « Civil Cooperation Youth » n'ont pas encore été publiés.

SALTO-YOUTH EuroMed & Bonnes pratiques

Bilan du centre de ressources

L'Agence héberge le centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed & Bonnes pratiques¹. Il s'agit de l'un des six centres de ressources créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales et renforcer la qualité des projets Erasmus+ Jeunesse & Sport.



Stéphanie JAKUBOWSKI

Chargée de Mission Outils
et Pratiques Pédagogiques

C'est Varna, capitale européenne de la jeunesse 2017 qui a accueilli la 12^{ème} édition de la Tool Fair internationale. Elle a été organisée en coopération avec l'Agence Nationale bulgare et 10 autres agences Erasmus+ Jeunesse. Un succès avec la participation de 106 participants de 36 pays différents. 52 outils y ont été présentés, testés, analyses, évalués dont 20 durant des ateliers dédiés, 24 lors d'un « marché ouvert » et 4 en fil rouge sur les 3 jours de l'activité.

Le centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed & Bonnes pratiques mène trois missions principales:

- ◆ soutien à la coopération euro-méditerranéenne en proposant des formations des séminaires, des conférences et des visites d'étude sur les actions, les objectifs et les priorités du programme, co-organisés avec d'autres agences nationales et les autres centres Salto
- ◆ diffusion des bonnes pratiques pédagogiques en compilant et valorisant des outils, publications, méthodes dans le domaine de la jeunesse et de la formation et en organisant des foires aux outils pédagogiques appelée « Tool Fair »
- ◆ gestion du processus d'accréditation des associations de la rive sud de la Méditerranée dans le cadre du Service Volontaire en EuroMed et de l'accompagnement et du cycle de formations

Chiffres clé 2017

- ◆ contribution à l'organisation de 28 activités (le nombre le plus élevé depuis la création du Centre de Ressources) accueillies dans 16 pays: Jordanie, Tunisie, Palestine, Maroc, Egypte, Liban, Croatie, France, Italie, Espagne, Bulgarie, Malte, Turquie, Kosovo, Arménie
- ◆ ces activités ont réuni 835 participants dont 570 issus des pays SudMed
- ◆ 187 associations accréditées depuis le début du programme :
 - Palestine (41)-Tunisie (31)
 - Maroc (28)-Liban (24)
 - Israël (24)-Egypte (18)
 - Jordanie (12) et Algérie (9)

¹ Le sigle « SALTO » signifie "Support and Advanced Learning & Training Opportunities", ce qui peut se traduire par "Soutien et Opportunités de Formation et d'Apprentissage avancées".



- ◆ 18 formations SVE organisées en 2017 concernant 130 tuteurs de 79 structures et 63 jeunes volontaires
- ◆ 1623 outils disponibles en anglais sur le Site SALTO-YOUTH.net

522 outils disponibles dans 7 langues sur le Portail éducatif et pédagogique multilingue educationaltoolsportal.eu

- ◆ 8 Foires aux outils nationales (dont la TF francophone du 19 au 22 septembre 2017 à Strasbourg) et une « tool fair » internationale

Exemple de thématiques prioritaires du programme abordées lors des formations organisées en 2017

- ◆ égalité femmes/hommes (formation «Empowering Girls», organisée du 16 au 20 octobre 2017 en Espagne)
- ◆ méthodologies et reconnaissance de l'éducation non formelle et du travail de jeunesse : formation «Recognize It» organisée du 15 au 21 décembre 2017 en Jordanie
- ◆ rôle du travail de jeunesse dans la prévention de la radicalisation, conférence organisée du 28 au 30 novembre 2017 à Malte
- ◆ rôle des travailleurs de jeunesse auprès des migrants : conférence organisée du 24 au 26 octobre en Jordanie et ayant réuni une centaine de participants de 18 pays différents



8 formations SVE organisées en 2017 concernant 130 tuteurs de 79 structures et 63 jeunes volontaires



Le volet Sport en 2017

Le bilan

Cadre

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport est le Point National d'Information du volet Sport du programme en France (PNI) depuis 2014 (mission également inscrite à l'article 28 de la Loi égalité et citoyenneté).

Installé par le Ministère des sports au sein de l'Agence, le PNI est chargé d'informer les acteurs du monde sportif ou associatif sur le volet Sport d'Erasmus+, d'accompagner les candidats français et valoriser les projets retenus. Le dépôt et la gestion des dossiers se font auprès de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture de Bruxelles (EACEA).

En introduisant un volet Sport dans ses actions, l'Union européenne souhaite financer des projets sportifs s'inscrivant pleinement dans l'environnement et la politique européenne du sport. Le volet Sport s'articule donc autour des objectifs spécifiques suivants :

— La lutte contre les menaces transfrontalières qui touchent l'intégrité du sport, comme le dopage, les matchs truqué et la violence, ainsi que toutes les formes d'intolérance et de discrimination;

— La promotion et le soutien à la bonne gouvernance dans le sport et les doubles carrières des athlètes;

— La promotion des activités de volontariat dans le sport, l'inclusion sociale et l'égalité des chances et la sensibilisation à l'importance d'exercer une activité physique bienfaisante pour la santé.

Deux types de projets peuvent être soutenus, sur une durée comprise entre 1 et 3 ans: les (petits) partenariats collaboratifs et les manifestations européennes à but non lucratif. Les projets doivent permettre la mise en réseaux et le développement de bonnes pratiques ainsi que le transfert ou la mise en œuvre de pratiques innovantes à tous les niveaux, au service du sport de masse. Pour leur deuxième année d'existence, les résultats des petits partenariats à 3 pays minimum confirment

toucher un plus grand nombre de structure de taille et statuts divers, avec plus de la moitié des projets présentés financés.

Fonctionnement du PNI

Pour présenter les opportunités Sport dans le programme, l'Agence a réalisé, en lien avec la Direction des sports du Ministère, une première réunion d'information nationale sur le volet Sport pendant la 3^{ème} édition de la Semaine européenne du Sport, le 26 septembre 2017 à Paris, en présence de deux organismes bénéficiaires: les associations Famillathlon (lauréat 2017) et E-Senior (partenaire financé en 2016). Cette réunion a inauguré la création d'un parcours d'accompagnement de candidatures, dont certaines déposées pour l'appel 2018.



Aurélien BEZAULT

Chargée de mission Volontariat européen et Sport, AEFJS

L'année 2017 a permis de constater l'acculturation des acteurs sportifs et associatifs avec les possibilités offertes

par le programme Erasmus+ Sport. Le nombre de sollicitations est croissant, en particulier par des clubs ou associations locales. Ces derniers ont bien identifié le levier des petits partenariats collaboratifs, format de projet plus souple et conçu pour toucher des structures à ancrage territorial.

EMoCS – Europe an Meeting of Company Sport



TYPE DE PROJET

Erasmus+ Sport - Partenariat collaboratif

NOM DU PORTEUR DE PROJET

Fédération européenne du sport d'entreprise - Île-de-France

SUBVENTION ERASMUS+ 290 772 €

La Fédération européenne du sport en entreprise (EFCS), basée à Paris, mène des actions de promotion de l'activité physique en lien avec les priorités de la politique européenne du sport : bien-être et santé, coaching, insertion sociale, économie du sport, etc.

Soutenu dans le cadre de l'appel à propositions Erasmus+ sport 2017, le projet EMoCS vise à promouvoir les bénéfices de la pratique sportive en entreprise en Europe. Le consortium regroupe des organisations (fédérations, comité olympique, associations, universités, think tank etc.) de six pays européens (France, Italie, Espagne, Belgique, Slovénie, Finlande).

Au-delà des réunions de travail du consortium, plusieurs temps forts sont programmés dans le cadre de ce partenariat collaboratif :

- un événement le 27 septembre 2018 durant la Semaine Européenne du Sport : salon du sport et de l'entreprise européen, marathon relais, village multisports, conférences. Cet événement aura lieu à la Défense à Paris, dans le premier quartier d'affaire européen.

- divers ateliers réuniront des experts pour identifier des bonnes pratiques les freins à la pratique et proposer des pistes de travail et recommandations pour améliorer le taux d'activité physique en entreprise.

L'ensemble de ces activités devrait servir à créer les fondations et les conditions d'un label européen de la pratique sportive en entreprise qui sera présenté en septembre 2019.

L'Agence a également participé à plusieurs formations dédiées aux fonds européens sur le sport (présentation d'Erasmus+ Sport et ateliers d'écriture) en lien avec le CNFPT, les directions régionales des Hauts de France et d'Auvergne-Rhône-Alpes et le Ministère des Sports. En 2017, plus d'une centaine de demandes ont été enregistrées auprès du PNI, allant de la primo-information à la présentation du programme en passant par une assistance technique et pédagogique sur des candidatures. Outre les associations et clubs sportifs locaux, les structures demandeuses sont des fédérations sportives, des collectivités territoriales, des services déconcentrés ou des organismes en charge de grands événements sportifs. L'Agence a accompagné en 2017 avec succès les projets des organismes suivants :

- La Fédération française du Sport en Entreprise (EMOCS-développement d'outils pour favoriser le sport au travail et organisation d'un marathon relais à la Défense pendant la Semaine européenne du Sport)
- Le département du Finistère (SANA-réflexion sur la création d'un label européen du sport adapté de nature)

- Le CROS Pays de la Loire (DAWN-développement d'un réseau d'acteurs des sports aquatiques sur l'arc Atlantique)
- L'association Famillathlon (PARRENTS-développement européen d'un modèle d'événement dédié au sport en famille)

Chiffres de l'édition 2017

- ◆ 16 projets déposés par des structures françaises auprès de l'Agence exécutive
- ◆ 10 projets français financés, pour un montant de 1,9M€, répartis comme suit :
 - . 5 partenariats collaboratifs (5 pays partenaires minimum)
 - . 5 petits partenariats collaboratifs (3 pays partenaires minimum)

La France, reste, comme en 2016, le quatrième pays européen coordonnant le plus de projets Erasmus+ Sport.

Il est à noter aussi que plus d'une trentaine de structures françaises sont partenaires de projets Sport coordonnées par des organisations d'autres pays.



Agence du Service Civique
95 avenue de France 75013 Paris